

Les Études du CERI  
N° 101 - décembre 2003

**Tableau de bord des pays  
d'Europe centrale et orientale 2003**

*sous la direction de*  
**Jean-Pierre Pagé**

**2 - Europe orientale**

Le *Tableau de bord 2003* (volumes 1 et 2) a été réalisé, sous la direction de Jean-Pierre Pagé, par une équipe lui associant Ioana Dordea, Aude Hapiot, Petia Koleva, Emmanuel Mathias, Liliane Petrovic, Philippe Rusin et Nebojsa Vukadinovic. Le panorama politique (volume 1) a été rédigé par Jacques Rupnik. Jacques Sapir a pris en charge l'élaboration de la partie relative à la Russie (volume 2).

**Jean-Pierre Pagé** est expert économique pour les pays de l'Europe de l'Est. Il est consultant au CERI (Fondation Nationale des Sciences Politiques).  
e-mail : jppage@wanadoo.fr

**Jacques Rupnik** est directeur de recherches au CERI (Fondation Nationale des Sciences Politiques).  
e-mail : rupnik@ceri-sciences-po.org

**Jacques Sapir** est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.) où il dirige le Centre d'études des modes d'organisation (CEMI).  
e-mail : sapir@msh-paris.fr

**Ioana Dordea** est titulaire d'un DEA à l'EHESS où elle est membre du CEMI et où elle prépare une thèse sur la stabilisation monétaire en Roumanie.  
e-mail : mdordea@yahoo.com

**Petia Koleva** est docteur en économie, chargée de cours à l'Ecole supérieure de développement économique et social à Lyon. e-mail : koleva@voila.fr

**Emmanuel Mathias** est docteur en économie et diplômé de l'IEP de Strasbourg.  
e-mail : e.mathias@wanadoo.fr

**Philippe Rusin** est maître de conférences en sciences économiques à l'université Paris VIII et chercheur au ROSES. e-mail : rusin@noos.fr

## Remerciements

Les auteurs du *Tableau de Bord 2003* remercient vivement Mme Alexandra de Miramon, du Centre pour la coopération avec les non-membres de l'OCDE, pour la documentation qu'elle leur a fournie.

## SOURCES

- ◆Ambassade de France en Bulgarie, Mission économique, *La Revue de Bulgarie*, 2003.
- ◆*Baltic Times (The)*: hebdomadaire balte en langue anglaise, 2003.
- ◆Banque d'Estonie, *Bulletins*, 2003.
- ◆Banque de Finlande, *Quarterly Review on Baltic States*, 2003.
- ◆Banque de Lettonie, *Monetary Bulletins, Monetary Reviews*, 2003.
- ◆Banque de Lituanie, *Monthly Bulletins, Quarterly Bulletins*, 2003.
- ◆Banque nationale de Bulgarie, *Rapport annuel 2002* (en langue bulgare).
- ◆Banque Nationale de Roumanie, *Bulletin de conjoncture*, Annexe VI, n° 61-71, Bucarest, 2003.
- ◆BERD,
  - *Transition Report update*, mai 2003 ;
  - *Transition Report*, novembre 2003.
- ◆Bulgarie, Coalition 2000, Vitosha Research, *Observatoire de la corruption*, Sofia, juillet 2003 (en langue bulgare).
- ◆*Capital*: hebdomadaire économique en langue bulgare, 2003.
- ◆Center for Economic Development (Bulgarie) :

- *L'économie bulgare au cours de 2002* (en langue bulgare) ;
- *L'économie bulgare au cours du premier trimestre 2003* (en langue bulgare).
- ◆Economic Intelligence Unit (The) :
  - Roumanie, *Country Report*, janvier, avril, juillet, octobre 2003 ; *Country Profile*, Londres, 2003.
- ◆FMI, *Staff Country Reports* : Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, 2003.
- ◆Institut d'études économiques internationales de Vienne (WIIW) :
  - Leon Podkaminer et al., *Transition Countries Resist Global Slowdown : Productivity Gains Offset Effects of Appreciation*, Research Reports, n° 293, février 2003 ;
  - Peter Havlik et al. *Transition Countries in 2003 : Reforms and Restructuring Keep the Global Economic Slowdown at Bay*, Research Reports, n° 297, juillet 2003.
- ◆Organisation des Nations unies, Commission économique pour l'Europe : *Survey of Europe 2003*, n° 1, avril 2003.
- ◆Publications roumaines : *Economistul* (quotidien), *Observator Economic*, (mensuel).

## Table des matières

Bulgarie par <i>Petia Koleva</i>	4
Roumanie par <i>Ioana Dordea</i>	11
Etats baltes par <i>Emmanuel Mathias</i>	18
L'économie de la Russie en 2003 : succès et ambitions par <i>Jacques Sapir</i>	31
Ukraine : par <i>Jean-Pierre Pagé</i>	44

### Pour lire les tableaux par pays

#### **Tableau 1. Evolution annuelle des principaux agrégats (en %)**

*PIB, Production industrielle, Production agricole, Formation brute de capital fixe* : variations en volume en % par rapport à l'année précédente

*Ventes au détail, Salaire réel moyen* : variations en termes réels par rapport à l'année précédente (l'évolution du salaire est déflatée par celle des prix à la consommation)

*Prix à la consommation* : variations du niveau des prix en % par rapport à l'année précédente (sur la base des moyennes annuelles)

*Solde des administrations publiques* ("general government balance") : calculé chaque année en % du PIB.

*Emploi total et chômage* : Variation de l'emploi par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage est calculé de deux manières : 1) en % de la population active à la fin de chaque année sur la base des statistiques de chômeurs enregistrés ;

2) en % de la population active en moyenne annuelle sur la base des enquêtes emploi selon le concept du BIT.

#### **Tableau 2. Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)**

*Salaire réel* : selon l'optique des coûts pour l'entreprise, l'évolution du salaire nominal est déflatée par celle de l'indice des prix à la production.

*Coût salarial unitaire* : son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire nominal par celle de la productivité.

*Coût salarial unitaire réel* : son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire réel par celle de la productivité.

#### **Tableau 3. Balances extérieures, réserves et endettement**

*Exportations, Importations* : variations en euros (sauf indication contraire) en % par rapport à l'année précédente.

*Balances commerciales et balances des paiements courants* : elles sont, pour chaque année, mesurées en dollars. Les balances des paiements courants sont calculées, en outre, en % du PIB.

*Réserves de la Banque centrale et dette extérieure brute* : elles sont calculées en dollars.

## **I.- Evolution macro-économique**

Pour la cinquième année consécutive, l'économie bulgare a enregistré une croissance substantielle avec un taux de croissance de 4,8 % en 2002. Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), l'évolution des principales composantes du PIB se décompose comme suit : consommation finale (+4,1 %), formation brute de capital fixe (+9,3 %), exportations de biens et services (+6,2 %) et importations (+4,7 %). L'augmentation de la demande de biens de consommation, qui se reflète notamment dans les enquêtes sur la confiance effectuées par l'INS, découle de la hausse des revenus réels des ménages au cours de l'année. L'affaiblissement de la croissance de l'investissement (9,3 % contre 23,3 % en 2001) peut être imputé aux inquiétudes des dirigeants d'entreprises locales face au ralentissement économique dans les pays ouest-européens, principaux partenaires commerciaux de la Bulgarie.

Vers la fin de 2002, le secteur industriel a surmonté la dynamique défavorable dont il était victime depuis le milieu de 2001 et qui se traduisait par un écart important entre les indicateurs de production et de vente (de l'ordre de 7-8 points), témoignant de l'accumulation de stocks. En outre, l'amélioration de l'efficacité de l'industrie de transformation, indiquée par la comparaison de l'évolution du produit brut et de la valeur ajoutée par le secteur, a contribué aux résultats positifs dans le domaine des exportations en 2002. Pour sa part, après deux années difficiles, le secteur agricole a profité d'une année relativement favorable sur le plan climatique, en enregistrant une hausse dans la production brute de 4,1 %. Le secteur des services a confirmé sa bonne dynamique de développement, avec notamment une année touristique exceptionnelle et l'essor du sous-secteur des communications après la vente d'une deuxième licence de téléphonie mobile. Sa bonne tenue a ainsi aidé à réduire le déficit courant qui a été ramené à 4,4 % du PIB.

Par ailleurs, la Bulgarie est désormais proche du respect des critères de Maastricht en matière d'inflation, de dette et de déficit budgétaire. En 2002, le taux d'inflation s'est établi à 5,8 % en moyenne annuelle et à 3,8 % en glissement de janvier à décembre, soit le niveau le plus bas depuis trois ans. Le déficit consolidé des finances publiques a été limité à 0,6 % du PIB. La dette extérieure publique, qui représentait près de 64 % du PIB en 2001, est descendue à 56 % du PIB en 2002. Les réserves de change ont atteint un niveau record, représentant l'équivalent de 5,7 mois d'importations (nettement au-dessus des 3 mois recommandés par le FMI).

Toutes ces performances ont été reconnues par l'UE qui, dans son rapport d'octobre 2002, a considéré pour la première fois que le pays possède une économie de marché viable. Cette reconnaissance a été suivie, lors du sommet de Copenhague en décembre 2002, d'une assurance pour la Bulgarie et la Roumanie de devenir membres de l'UE en 2007, si elles satisfaisaient aux critères d'adhésion.

Les développements au cours de 2003 permettent-ils de conclure à une continuité dans les tendances positives observées précédemment ? Quelles sont les bases de la croissance économique ? Dans quelle mesure les évolutions macroéconomiques prometteuses se doublent-elles d'une réelle dynamique microéconomique et institutionnelle ?

La situation conjoncturelle au premier semestre de 2003 peut être caractérisée comme globalement positive, compte tenu de la poursuite de la croissance (3,8 % du PIB au cours des trois premiers mois de l'année) et de la dynamique à l'œuvre dans plusieurs domaines (industrie, tourisme, exportations, secteur bancaire et marchés financiers). De plus, les indicateurs relatifs à l'inflation, au marché du travail et aux revenus permettent d'étayer la thèse du maintien de la stabilité économique et d'une croissance soutenue. Selon certains experts du WIIW, cette dernière diffère qualitativement des épisodes de reprise partielle observés durant la décennie

passée. D'une part, on assiste pour la première fois à une croissance poussée par l'offre de produits manufacturés destinés à l'exportation. Cette situation contraste avec celle des dix premières années de la transition : l'industrie manufacturière avait alors fortement souffert des réformes (avec une réduction de l'activité de 60 % par rapport au niveau de la fin des années 1980) et les améliorations dans le secteur n'avaient été que provisoires – dépendantes des fluctuations de la demande – et limitées à quelques branches. Par ailleurs, il semblerait que l'économie bulgare soit en train de cueillir les fruits d'un processus similaire à celui qui a déjà été observé dans d'autres PECO plus « avancés », à savoir la réindustrialisation. La disparition des industries les moins viables se double, depuis la fin des années 1990, d'investissements dans l'appareil productif opérés grâce à certaines formes de privatisation, à la plus grande lisibilité de l'environnement macroéconomique et, très récemment, à l'augmentation de l'intermédiation bancaire. Enfin, la hausse soutenue du volume des exportations (+19,2 % au cours du premier trimestre de 2003 par rapport à la même période de 2002) dans un contexte international relativement défavorable indique que ces nouvelles capacités de production ont été en mesure de se positionner sur des niches bénéficiant d'avantages comparatifs. Cela est valable surtout pour l'industrie textile, mais il est intéressant de souligner, en outre, que la tendance encourageante concernant les exportations des biens d'équipement (cf. *Tableau de bord 2002*) se confirme en 2003, avec une hausse de plus d'un tiers au premier trimestre de 2003 par rapport à janvier-mars 2002. Celles-ci représentent déjà 14,4 % de la structure totale des exportations.

L'existence de capacités de production non entièrement utilisées permet une croissance économique sans pressions inflationnistes. Le faible taux d'inflation, 0,8 % en glissement de janvier à juin 2003, s'explique également par d'autres facteurs. Premièrement, le gouvernement a décidé de lisser les ajustements des prix administrés sur la période 2002-2004, notamment dans le domaine de l'énergie, pour éviter un choc trop brutal qui serait socialement insupportable. Deuxièmement, les effets de l'accroissement des prix de l'électricité et des médicaments en début d'année ont été contrecarrés par la baisse des prix des denrées alimentaires. Enfin, la baisse du dollar vis-à-vis de l'euro a également joué un rôle de frein de l'inflation.

L'impossibilité de réaliser quelques grandes transactions dans le domaine des privatisations (Bulgartabac, BTK) plombe pour une nouvelle année consécutive les espérances d'un flux important d'investissements directs de l'étranger (IDE). Néanmoins, ces derniers ont augmenté de 50 % durant la première moitié de 2003 par rapport à la même période de 2002 et représentent 2,8 % du PIB. En l'absence de revenus liés à la privatisation, la majorité de cette hausse des IDE est attribuable à l'augmentation de la part des non-résidents dans le capital des sociétés bulgares et, dans une moindre mesure, aux prêts entre affiliés. Cela signifie que les entreprises ayant pénétré le marché bulgare continuent de développer leur activité en attirant de plus en plus de ressources des sociétés-mères et des partenaires étrangers. Toutefois, l'économie manque d'investissements « au vert » (*greenfield*). Il reste à espérer que l'amélioration de l'appréciation du risque-pays par S & P, Moody's et Fitch (réalisée entre mai et juillet 2003), préparant le passage au niveau d'*investment grade* où le risque-pays est considéré comme nul, sera de nature à attirer davantage d'investisseurs.

Lors de sa dernière mission en Bulgarie, le FMI a manifesté sa satisfaction devant les bons résultats macroéconomiques et a insisté sur l'importance de la libéralisation du secteur bancaire pour l'avenir de l'économie. En 2003, le capital de la dernière banque publique DSK a été intégralement racheté par le groupe hongrois OTP. Par ailleurs, le développement récent des crédits a été significatif : après plusieurs années de *credit crunch*, le ratio crédit/PIB atteint 20 %. Toutefois, la faiblesse de l'épargne nationale (7 % du PIB), découlant du bas niveau des revenus des ménages, représente une barrière considérable à moyen terme. Une mission du FMI à Sofia en novembre 2003 a pour objet d'examiner les possibilités de signer avec la Bulgarie un accord de précaution qui succédera à l'actuel accord *stand by*, qui expirera en février 2004.

La baisse du taux de chômage officiel, notée à la fin de 2002, s'est poursuivie en 2003. En juin

de cette année, le chômage est descendu jusqu'à 13,7 % de la population active, soit son taux le plus bas depuis septembre 1999. Cette évolution s'explique, en partie, par un artefact statistique et, en partie, par les premiers résultats d'une politique plus active de la part de l'Etat (voir ci-après). Il est néanmoins encore trop tôt pour conclure à une évolution durable, en raison de l'impact négatif sur l'emploi des restructurations futures de quelques très grandes entreprises publiques (Bulgartabac, BTC, BDZ) et de l'incertitude quant au renouvellement des emplois créés par l'Etat. Au demeurant, le taux de chômage mesuré par les enquêtes emploi est resté en 2002 – et devrait rester en 2003 – à un niveau élevé de l'ordre de 18 %. Le chômage est toujours considéré par les Bulgares comme le problème de société le plus grave à l'heure actuelle, suivi par la faiblesse des revenus, la pauvreté et la corruption (cf. le rapport de *Coalition 2000* de juillet 2003). Cela témoigne de l'ampleur du chemin qui reste à parcourir pour se rapprocher des standards européens.

La réforme du système judiciaire, le renforcement des capacités des administrations, la transparence des procédures d'adjudication des marchés publics et la lutte contre la criminalité font partie des nombreux défis que doivent relever les autorités. Parmi les pas récents entrepris pour répondre aux recommandations de la Commission européenne et reprendre l'acquis communautaire, on peut citer la réforme en cours du droit commercial ayant débuté par la modification du code de commerce bulgare en juin 2003. Le but de cette réforme est de mettre en place une justice commerciale efficace et transparente, d'assurer une meilleure protection des intérêts des actionnaires minoritaires, ainsi qu'une meilleure sécurité des actionnaires lors de la transformation des sociétés. Plus généralement, elle permet de faire avancer les négociations avec l'UE sur les derniers chapitres que sont la politique de la concurrence, l'agriculture, la politique régionale, la justice et les affaires intérieures, les questions financières et budgétaires. Parmi les autres initiatives en vue de faciliter le développement institutionnel de la Bulgarie, notons la fin, en mai 2003, du programme de réforme et de modernisation de l'administration fiscale financé par l'UE, auquel a succédé un nouveau programme financé cette fois-ci par la Banque mondiale.

## II.- Etat des réformes structurelles

### 1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

La situation des banques bulgares est stable et se caractérise par des ratios élevés de liquidité et de solvabilité, et par une surveillance bancaire qui fonctionne bien. Néanmoins, le rôle économique du secteur reste relativement faible, comme en témoignent à la fois la taille des actifs et des crédits accordés par les banques (en % du PIB). A titre d'illustration, les crédits bancaires représentent près de 20 % du PIB en Bulgarie, alors que cette moyenne est de 150 % pour les pays d'Europe centrale et de 250 % pour l'UE. En revanche, la transformation des dépôts en crédits, mesurée par l'indicateur dépôts/crédits, est comparable aux pays européens (environ 57 % en 2002). La baisse des taux d'intérêt européens et américains dans

une optique de stimulation de la croissance économique a amené les banques bulgares à rapatrier une partie de leurs actifs détenus à l'étranger et à augmenter la distribution de crédits, en particulier pour la consommation. Le coût du crédit à court terme reste élevé en termes réels, même si les taux nominaux ont sensiblement baissé entre 2002 et 2003 (de 10 % à 8 % en monnaie locale et de 9 % à 7 % en devises). L'énorme majorité des crédits (93,9 %) sont classés comme réguliers.

Après la fusion de deux établissements à la fin de 2002, le système compte actuellement 34 banques. L'année 2003 a été marquée par la privatisation de la dernière banque publique héritée de l'époque socialiste, la DSK (ex-Caisse d'épargne). L'acquéreur hongrois a proposé 311 millions d'euros pour cette banque,

la deuxième du secteur, qui détient 14 % de parts de marché et concentre 80 % des crédits aux particuliers. Au terme de cette transaction, il n'existe plus qu'une banque d'Etat en Bulgarie, la Banque d'aide aux PME créée en 1999, avec une part de marché insignifiante.

Dans le cadre de l'harmonisation progressive de la législation bancaire avec les standards européens, un amendement à la loi sur les garanties des dépôts a augmenté le plafond des garanties de 10 000 à 15 000 leva. Ce dernier montant, qui s'applique depuis 2003, doit à son tour évoluer pour atteindre 20 000 euros à l'horizon 2007. En septembre 2002, le gouverneur de la Banque de France et le gouverneur de la Banque nationale de Bulgarie ont signé un accord de jumelage entre les deux organisations. Ses objectifs sont d'aider la BNB à se restructurer et à préparer le secteur bancaire bulgare à une intégration réussie dans le Système européen de banques centrales (SEBC), ainsi que d'harmoniser la législation bancaire avec les acquis communautaires, et d'atteindre un haut niveau de qualification et d'expertise pour le personnel de la banque.

Les débats, qui ont marqué l'été 2002, sur la possibilité pour la Banque centrale de mener une politique autonome de gestion de ses filiales nationales (cf. *Tableau de bord 2002*), se sont finalement soldés par un compromis. L'une de ces filiales régionales a été fermée, alors que l'activité dans deux autres a été réduite. Au-delà des discussions sur l'efficacité ou sur l'indépendance de la Banque centrale par rapport au Parlement, la question qui se pose est celle de l'avenir des structures d'une Banque centrale appelée à rejoindre le SEBC.

En ce qui concerne les marchés financiers, depuis la deuxième moitié de 2002, quelques tendances positives se font jour, telles que le début des transactions sur les bons de compensation (cf. *infra*), l'amélioration de l'indice SOFIX – qui a presque triplé entre mars 2002 et août 2003 – et l'augmentation de la capitalisation boursière. Toutefois, cette dernière demeure faible (légèrement inférieure à 5 % du PIB au premier trimestre 2003), témoignant du développement insuffisant des marchés financiers bulgares.

Le début des échanges impliquant des bons de compensation a été l'un des faits les plus marquants de l'évolution récente de la bourse de Sofia. Ces instruments financiers ont été distribués à titre d'indemnisation dans le cadre de la restitution des biens nationalisés par l'ancien régime. Leurs détenteurs peuvent les

utiliser pour acquérir des actions des entreprises privatisées. Dans la mesure où toutes ces transactions passent obligatoirement par la Bourse, cette dernière a connu un regain d'activité depuis septembre 2002, favorisé par la proposition d'actions des premières entreprises faisant partie de la stratégie de vente par l'Etat de ses participations minoritaires dans 1 073 sociétés. Parmi les autres mesures censées stimuler l'activité boursière, on peut noter l'introduction, en mars 2003, du système de commandes en temps réel COBOS (*client order-book online*). On espère ainsi populariser les échanges boursiers, en faciliter l'accès et, finalement, améliorer la liquidité du marché.

## 2.– SYSTEME PRODUCTIF

L'année 2002 s'est avérée la moins satisfaisante depuis 1995 en ce qui concerne la réalisation du programme de privatisation. Seules 41 % des transactions prévues ont pu être effectuées (cf. *Tableau de bord 2002* pour une analyse des causes de ce retard). Les données pour la première moitié de 2003 ne montrent pas d'accélération, bien au contraire : l'Etat a vendu sa participation majoritaire dans 32 sociétés (sur un total de 145 prévues pour l'ensemble de l'année), et a cédé ses parts minoritaires dans 54 autres (sur un total de 900). Au rythme actuel, la privatisation des entreprises d'Etat nécessitera probablement encore 5 à 6 ans.

La vente de l'opérateur national des télécommunications BTC et celle du géant du tabac Bulgartabac n'ont pas encore abouti. Ces transactions sont en train de se transformer en un véritable imbroglio juridique. Dernier développement en date, en août 2003, le candidat sélectionné pour l'achat de 65 % du capital de la BTC, la société Viva Venture, a accepté d'améliorer les conditions de son offre, en augmentant le prix d'achat, en renonçant aux bénéfices d'exploitation de l'exercice 2002 de la BTC et en réduisant le nombre de personnes à licencier. Or le deuxième candidat au rachat, un consortium turc soutenu par le Parti du mouvement des droits et des libertés, s'apprête à user de tout l'arsenal juridique pour faire échouer son concurrent. La finalisation de la vente des deux sociétés précitées d'ici la fin de l'année, auxquelles il faut ajouter celle de Balkancar et de 20 centrales hydroélectriques, revêt une importance singulière pour le gouvernement car elle conditionne la seconde

tranche du financement dans le cadre de l'accord PAL conclu avec la Banque mondiale.

Néanmoins, au cours de 2003, d'autres sociétés ont vu leur procédure de privatisation s'accélérer. En juin, la commission parlementaire sur l'énergie a adopté la stratégie de privatisation des sociétés de distribution d'électricité en Bulgarie, élaborée avec l'aide de la BNP Paribas. Selon cette stratégie, les 7 régies seront vendues dans le cadre de procédures d'appels d'offres publics, qui devraient s'ouvrir en septembre 2003. Les investisseurs stratégiques seront évalués d'après les critères suivants : volume de vente d'électricité en 2002, capital, évaluation du risque crédit, expérience sur un marché de l'énergie libéralisé. Cette dernière condition risque de limiter sérieusement le nombre de candidats potentiels.

Les principales restructurations en cours concernent le secteur de l'énergie et visent sa mise en conformité avec les standards européens. Durant l'été 2003, le Parlement a approuvé en première lecture la nouvelle loi sur l'énergie qui a pour objectifs de poursuivre la libéralisation du marché de l'énergie bulgare, d'encourager l'utilisation de sources énergétiques renouvelables et de simplifier les procédures administratives. Le principe d'« acheteur exclusif » sera remplacé par celui d'« accès réglementé au réseau ». Les gros consommateurs pourront choisir leur fournisseur d'électricité et négocier les tarifs. La Commission pour la régulation énergétique a déjà approuvé la liste des 10 premiers usagers privilégiés ; ces derniers ont consommé plus de 100 GWH en 2002 et se sont acquittés de leurs factures envers la Compagnie nationale d'électricité. Pour l'année 2004, le plafond de consommation sera révisé à la baisse (40 GWH). En outre, un fonds pour l'efficacité énergétique doit voir le jour en 2004, grâce à des financements de la Banque mondiale, de l'Etat bulgare et d'autres donateurs.

La nouvelle loi sur l'énergie divise également le territoire national en 8 régions pour la distribution du gaz naturel. Des appels d'offres internationaux devraient permettre la mise en concessions pour une période de 35 ans des réseaux régionaux de fourniture du gaz. Actuellement, Overgaz, la filiale du groupe russe Gazprom, domine le marché, mais d'autres compagnies européennes (d'Allemagne, de Hongrie, de Grèce et d'Italie) semblent également intéressées.

Au cours de 2003, plusieurs forums sur les

PME ont attiré l'attention sur les problèmes du secteur. Malgré la relative importance de l'activité économique des PME – qui, en 2002, contribuaient à hauteur de 32 % au PIB –, l'établissement d'un dialogue constructif avec le gouvernement n'en est qu'à ses débuts. En 2002, un premier pas a été fait avec l'allègement de 120 des 361 régimes de licence et la suppression de 73 d'entre eux. L'année suivante, le gouvernement s'est engagé sur plusieurs mesures, en s'appuyant sur l'aide financière internationale. Par exemple, les dirigeants des PME dans le domaine de l'agriculture et du tourisme devraient avoir accès à des crédits offerts par les ministères techniques et cofinancés par les programmes SAPARD et PHARE de l'UE. Par ailleurs, la BERD a aidé à la création de deux fonds de financement des PME *via* les banques commerciales Raiffeisen et UBB. En revanche, d'autres promesses semblent plus difficiles à tenir. C'est ainsi que le projet de création d'un fonds national de garantie pour les PME, financé à hauteur de 51 % par l'Etat, et prenant en charge jusqu'à 50 % des garanties exigées par les banques dans l'octroi de prêts aux PME, n'a pas abouti, faute de volonté politique.

### 3.– EQUILIBRES SOCIAUX

Le chômage s'est maintenu à des niveaux très élevés, de près de 18 % en 2002, selon les données issues des enquêtes emploi. Vers la fin de 2002, il a commencé à baisser en termes de chômeurs enregistrés, et cette tendance perdue également en 2003. Cette réduction (qui conduit à un taux de 13,7 % de la population active en juin 2003) s'explique par deux facteurs. D'une part, l'obligation faite par le ministère des Affaires sociales d'enregistrer les contrats de travail, a conduit à la normalisation d'environ 250 000 nouveaux contrats provenant de l'économie grise. D'autre part, l'Agence pour l'emploi a créé 100 000 postes de travail d'utilité publique liés à des contrats à durée déterminée. Ces données globalement positives ne doivent cependant pas masquer l'importance des disparités régionales et le fort taux de chômage dans les régions rurales et dans celles où la population ethnique est mixte. Quelques initiatives ont d'ailleurs été entreprises dans ce domaine, comme, par exemple, l'adoption d'un programme pour lutter contre le chômage dans les régions rurales, mais leur effet (dépendant fortement des aides extérieures) ne pourra être

évalué qu'à plus long terme.

Concernant la relation d'emploi à l'intérieur de l'entreprise, on assiste, depuis 2002, à une expérimentation intéressante qui s'inspire du modèle allemand. On a ainsi vu apparaître les premiers conseils ouvriers au sein des firmes privées, lesquels s'inscrivent dans une logique de recherche de compatibilité des intérêts de la main d'œuvre et des propriétaires par un dialogue et un accord direct entre employés et employeurs. Il n'est toutefois pas sûr que cette pratique puisse se répandre, compte tenu de l'hostilité des syndicats.

En ce qui concerne la réforme du système des retraites, les fonds de pension universels et ceux qui sont spécialisés dans la collecte des assurances complémentaires obligatoires continuent d'étendre leur clientèle. Le revenu de l'épargne dans ces fonds est actuellement élevé, dépassant à la fois le taux d'inflation, le taux d'intérêt de base et le taux d'intérêt sur les dépôts à court terme. Quant aux fonds spécialisés dans la collecte des assurances complémentaires volontaires, ils devraient également voir le nombre de cotisants augmenter, car ces derniers ont été autorisés à déduire de leur revenu imposable les cotisations auprès de ces fonds, à compter de 2003.

La finalisation du nouveau programme-cadre pour le système de la santé, augmentant le nombre et le taux de remboursement des soins pris en charge par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), a été accompagnée de nombreux débats, tant avant qu'après son entrée en vigueur en avril 2003. D'après le ministère de la Santé, le programme prend mieux en compte les besoins de la population : il protège mieux les intérêts des enfants, des mères et des malades chroniques, supprime les limites d'accès aux laboratoires d'analyses médicales, augmente le remboursement des soins dentaires, etc. Il suscite toutefois le mécontentement des médecins généralistes et des pharmaciens qui considèrent que leurs intérêts sont insuffisamment protégés, à l'opposé de ceux des médecins des hôpitaux et des dentistes. La question des ressources pour le financement des médicaments gratuits n'a toujours pas trouvé de solution. Selon la CNAM, le manque chronique de ressources provient de l'absence de médicaments bulgares susceptibles de remplacer ceux – très chers – provenant de l'étranger.

#### 4.– AGRICULTURE

En dépit de la réduction progressive de sa part dans la valeur ajoutée brute, l'agriculture compte encore pour 9,5-10 % dans cette dernière et occupe 25 % de la population active. Les produits agricoles constituent plus de 9 % du volume des exportations et 6 % de celui des importations. Le processus de restitution des terres est pratiquement achevé : d'après l'Institut national de la statistique, 57,4 % de celles-ci ont été rendues à des personnes physiques ; 37,8 % aux municipalités ; 3,2 % aux églises et le reste à d'autres personnes morales. En revanche, la question du morcellement des terres restituées n'est pas entièrement résolue.

Le Programme 2005 de développement durable de l'agriculture et des campagnes dessine les contours de la politique à moyen terme dans ce secteur. Les efforts doivent être déployés en direction de l'amélioration de la compétitivité de la production en vue de favoriser les exportations. Ils doivent tenir compte de l'évolution des négociations d'adhésion à l'UE. En effet, en mars 2002, la Bulgarie et l'UE ont engagé des discussions sur le chapitre agriculture, l'ambition du gouvernement actuel étant de clore ce chapitre à la fin de 2003. Pourtant, beaucoup reste à faire. Au-delà de l'harmonisation de la législation, de la poursuite de la libéralisation des échanges agricoles et de l'obtention de nouvelles licences d'exportation pour les producteurs bulgares, se pose la question de la création des institutions et des structures administratives nécessaires à l'application et au contrôle des réformes. En outre, les laboratoires vétérinaires et phytosanitaires doivent être modernisés et la statistique agricole doit être mise en conformité avec les normes de l'UE.

Dans ce contexte, le programme SAPARD d'aide aux pays candidats à l'adhésion joue un rôle important. Le montant annuel des aides allouées à la Bulgarie s'élève à 56 millions d'euros auxquels s'ajoutent 19 millions d'euros de cofinancement budgétaire. Depuis la mise en place du programme en juin 2001, 720 projets ont été approuvés. Les aides visent à favoriser l'application des standards européens de qualité et de sécurité des aliments, la protection de l'environnement et la création d'emplois. Elles devraient en outre stimuler la création de marchés de gros, l'amélioration des infrastructures dans les campagnes et la formation professionnelle des agriculteurs.

## Bulgarie

### III.- Principaux indicateurs économiques

**Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
PIB	1,8	2,9	-10,1	-5,6	4	2,3	5,4	4,1	4,8	4,5
Production industrielle	10,6	4,5	5,1	-5,4	-7,9	-8,0	8,2	1,6	0,6	4
Production agricole	7,1	16,0	-11,5	12,4	-1,5	2,7	-9,4	-0,6	4,1	-
Formation brute de capital fixe	1,1	16,1	-21,2	-20,9	35,2	20,8	15,4	23,3	9,3	-
Ventes au détail	2,8	2,7	-7,6	-36,4	18,6	12,3	12,7	4,8	1,6	-
Salaire réel moyen	-21,7	-5,5	-17,1	-16,6	20,7	6,9	1,3	-0,5	7,1	-
Emploi total	0,6	1,3	0,1	-3,9	-0,2	-2,1	-3,5	-0,4	0,8	-
Taux de chômage (% de la pop. active) – chômeurs enregistrés en fin d'année – moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	12,8 – –	11,1 – –	12,5 – –	13,7 – –	12,2 14,1	16 15,7	17,9 16,9	17,3 19,7	16,3 17,8	15 18
Solde des adm. publiques (% du PIB) (a)	-5,7	-5,6	-10,3	-2,4	1,0	-0,9	-1,0	-0,9	-0,6	-0,7
Prix à la consommation (% par an)	96,3	62,0	121,6	1058,4	18,7	2,6	10,3	7,4	5,8	3

Sources : WIIW ; (a) : BERD  
(e) : estimation ; (p) : prévision

**Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Salaire nominal	53,9	57,7	106,8	980,9	17,7	5,5	11	6,7	2,6
Salaire réel*	-3,3	5,9	-10,0	9,4	-2,0	2,3	-5,1	-0,2	2,2
Productivité du travail	14,8	6,8	5,1	-6,4	-9,0	-3,7	16,9	7,4	1,7
Coût salarial unitaire	34,1	47,6	96,8	1054,7	29,3	9,7	-5,1	-0,6	0,9
Coût salarial unitaire réel	-15,7	-0,8	-14,3	16,9	7,8	6,1	-18,8	-7,0	0,5

Sources : CEE/NU  
\* : déflaté par l'indice des prix à la production

**Tableau 3 – Balances extérieures, réserves et endettement**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
Exportations (var. %) (en euros)	-2,6	-12,1	0,4	40,7	8,8	6,0	12
Importations (var. %)	-6,3	2,6	16,4	37,8	14,7	3,4	10
Balance commerciale (millions d'euros)	7	-635	-1406	-1832	-2414	-2346	-2400
Balance courante (millions de dollars)	1046	-61	-652	-702	-842	-677	-700
Balance courante/PIB (%)	4,3	-0,5	-5,0	-5,6	-6,2	-4,4	-3,4
Réserves en devises de la Banque centrale, or exclu (Md\$)	2,12	2,68	2,90	3,15	3,29	4,41	-
Dettes extérieures brutes (Md\$)	10,4	10,9	10,9	11,2	10,6	10,9	-

Sources : WIIW  
(e) : estimation ; (p) : prévision

## **I.- Evolution macro-économique**

Le tableau de l'économie roumaine demeure contrasté pour l'année 2003. Dans le contexte d'une poursuite de la croissance (pour la quatrième année consécutive), la Roumanie affiche des progrès entérinés par les principaux indicateurs macroéconomiques, comme en témoigne la poursuite concomitante de la réduction de l'inflation et des déséquilibres des finances publiques et de la balance des paiements courants avec l'extérieur. Ces efforts sont récompensés par les encouragements et les recommandations de la Commission européenne pour finaliser les négociations d'accession et rejoindre l'Union européenne en 2007. Pour la première fois, les discussions avec les organisations financières internationales se sont déroulées dans le contexte de performances économiques meilleures. Dans le cadre de l'actuel accord *stand-by* de 18 mois avec le FMI, la Roumanie a rempli les conditions requises ce qui, en avril, a permis une prolongation de l'accord jusqu'en octobre 2003 et le déboursement immédiat de 76 millions de dollars. Pour ce qui est de la Banque mondiale, un deuxième prêt d'ajustement pour le développement du secteur privé (PSAL-II) a été approuvé. Toutefois ces éléments positifs sont contrebalancés par les retards accumulés dans la privatisation et la discipline financière. Il en résulte un climat incertain qui pourrait affecter les futurs développements macro-économiques et, notamment, entraîner un ralentissement de la croissance. Des signes allant en ce sens s'accumulent, dans un environnement extérieur déjà moins favorable.

Les perspectives économiques paraissent étroitement liées à la réussite du rapprochement et, à terme, de l'intégration de la Roumanie dans l'Union européenne. Mais avant de parvenir à l'objectif que représente l'intégration, fixé pour 2007, il s'agit de réussir l'ancrage de l'économie roumaine à l'espace économique européen, ancrage qui passe par des choix économiques et politiques que la Roumanie se déclare prête à assumer et va certainement accélérer avec l'élargissement de l'Union européenne de 2004.

En 2003, la Roumanie connaîtra donc sa quatrième année consécutive de croissance du PIB mais, après deux années où le taux avoisinait 5 %, un ralentissement est envisagé pour 2003, ce taux étant ramené à 4 %. Bien que gardant un rythme assez lent pour la mise en place des réformes, l'actuelle administration a poursuivi en termes de gestion macro-économique son approche gradualiste de manière stable. Les résultats se sont situés dans cette logique et pourront être considérés très positifs si le gouvernement réussit à mener à bien son programme de réformes pendant la phase électorale qui va commencer en 2004. La poursuite de ces réformes apparaît nécessaire dans un pays dont l'économie est toujours en phase de récupération et dont le PIB n'a pas encore atteint le niveau de 1989. Car après une expérience de plus de 10 ans qui a donné la mesure et le coût des dérapages, la période de 18 mois à venir s'avère cruciale pour remplir les conditions d'adhésion requises par l'UE. En juin 2003, la Roumanie avait conclu 20 des 29 chapitres en négociation sur les acquis communautaires ; mais elle reste tributaire d'une faible capacité administrative et de difficultés en ce qui concerne l'application de la législation relative aux acquis, ainsi que de tristes records en termes de criminalité financière, corruption ou manque de transparence juridique.

La structure, tant des échanges commerciaux que de la production, témoigne d'une salubre orientation vers les biens à plus forte valeur ajoutée et d'une diversification dans la nomenclature des produits. On note ainsi la croissance de la production des équipements électriques et du matériel de transport, qui se traduit par une augmentation des parts de marché, et dont le poids dans les exportations dépasse 20 % ; pour ce qui concerne la principale branche exportatrice, l'habillement et les chaussures, la production a été stagnante (sa contribution aux exportations tombant en dessous de 25 %). Toutefois, les exportations à faible valeur ajoutée ont aussi progressé, avec des hausses significatives pour la métallurgie et les produits minéraux (pétroliers inclus). On observe une orientation

vers la substitution de productions locales à la consommation importée, même si cette substitution reste toujours faible. L'Italie continue d'occuper la première place (25 %) des marchés à l'exportation, suivie par l'Allemagne (15 %). En ce qui concerne les importations, l'Italie est aussi en tête avec 20 % (l'explication réside dans les commandes de produits textiles et d'habillement, exécutées pour le marché italien), suivie par l'Allemagne (15 %) et la Russie (9,3 %).

La croissance s'appuie sur une accélération de l'investissement productif et de la consommation.

Le poste le plus important dans la contribution à la croissance est la formation brute de capital fixe qui, après une augmentation annuelle de l'ordre de 8 à 9 % en 2001 et 2002, a crû de 6,8 % au premier trimestre de 2003, pour atteindre 16 % du PIB, avec une composante prépondérante de machines et d'équipements lourds. Ces données statistiques témoignent ainsi d'un effort de restructuration, dans le cadre des programmes de privatisation en cours, soutenu par les investissements directs de l'étranger. La reprise des investissements domestiques repose, d'une part, sur l'investissement des entreprises privées, qui assurent leur financement principalement par l'autofinancement, de l'autre, sur l'action de l'Etat dans le cadre de l'effort de restructuration des entreprises désignées pour la privatisation.

Néanmoins, le niveau de l'investissement reste faible, ce qui continue de peser sur les performances économiques, d'autant que le capital fixe hérité en 1989 était insuffisant et vieillissant, et que la fin de la décennie 1990 a été caractérisée par une diminution et, pour les années 1998-1999, par une chute des investissements productifs, entraînant une situation de sous-investissement chronique. La structure des anciens investissements, caractérisée par un retard technologique, pèse sur le succès des privatisations et est de nature à compromettre le succès des nouveaux investissements, publics ou privés. De ce fait, l'investissement est toujours trop faible par rapport aux besoins de l'économie, comme en témoigne l'expérience occidentale réussie de reconstruction des années 1950 et 1960 avec des taux d'investissement dépassant 20 %. L'économie roumaine aurait besoin de taux similaires pour que le processus de reconstruction lui permette de gagner sa place dans la structure économique européenne. Une attention spéciale doit être accordée aux IDE, qui restent faibles par rapport à ceux que l'on compte dans les autres PECO. Mais les besoins de l'économie sont trop importants et les incitations pour l'investissement étranger trop prudentes pour que l'IDE constitue, en soi, une solution.

La consommation, le deuxième poste d'appui à la croissance, a été stimulée par une augmentation du pouvoir d'achat des ménages (de 3,8 % pour le premier semestre), résultant de deux mesures prises au début de l'année qui ont entraîné, d'une part, une forte croissance des salaires réels (principalement grâce à l'augmentation de 43 % en janvier du salaire minimum), d'autre part l'expansion des crédits à la consommation (introduits au premier trimestre 2003).

L'inflation dans l'économie maintient sa décélération. Au cours du deuxième semestre de 2003, le rythme a été plus lent que prévu et les prévisions pour l'ensemble de l'année le situent aux alentours de 15 %. Ce taux apparaît compatible avec les caractéristiques actuelles de l'économie roumaine, compte tenu du besoin d'investissements, de la faible intermédiation bancaire et de l'insuffisance de l'épargne, ainsi qu'avec l'exigence d'une forte croissance. Mais l'inflation reste exposée aux pressions résultant des demandes d'augmentation des salaires et de l'accroissement des coûts salariaux. En particulier, quelques éléments pourraient contrarier sa décélération : en premier lieu, les conséquences directes de l'augmentation du salaire minimum, mais aussi celles, indirectes, que cette mesure pourrait induire dans les négociations salariales collectives des entreprises publiques et privées ; en second lieu, le fait que l'économie reste grevée par des liquidités importantes. Des facteurs conjoncturels extérieurs aideront à contrebalancer ces effets : la faiblesse du dollar contre l'euro devrait entraîner une baisse des prix des matières premières et des fournitures correspondantes pour la production.

Sous l'effet de la croissance, pour la deuxième année consécutive, le déficit des finances publiques, qui était demeuré de l'ordre de 3,5 % du PIB de 1999 à 2001 après 5 % en 1998, devrait descendre au-dessous de 3 % et s'établir aux environs de 2,7 %.

Après un rattrapage important des exportations dont le taux d'augmentation (mesuré en euros) a dépassé 15 % en 2002 (après deux années de forte croissance), le déficit de la balance courante devrait continuer de décroître et tomber à 2,7 % du PIB en 2003, même si la croissance des

importations, tirées par la consommation privée et par l'investissement, pourrait être légèrement supérieure à celle des exportations. Le niveau faible de la récolte devrait également y contribuer par les importations agricoles qu'elle aura imposées. L'analyse des importations pour le premier semestre 2003 par rapport à la même période de l'année précédente indique, pour toutes les catégories de biens, une croissance qui se situe entre 10 et 15 % ; le poste le plus important reste les biens intermédiaires (pour 66 % des importations), suivi des biens en capital (16 %) et des biens de consommation (16 %). D'autres postes influencent, mais dans une moindre mesure, la balance des paiements. Le déficit en a été fortement diminué par les transferts en capital de l'étranger (tendance qui s'accroît), tandis que la diminution du dollar a réduit le coût des importations de pétrole et matières premières. Le WIIW remarque l'inexplicable progression du poste « erreurs et omissions » (654 millions de dollars pour le premier trimestre), dont la signification renvoie à une criminalité financière en évolution. Des sorties illégales de capitaux ont été recensées au début de 2002, mais cette tendance s'est accentuée pour atteindre un niveau inquiétant : on estime que l'enregistrement de ces sommes déterminerait le creusement du déficit de la balance des paiements dans une proportion de cinq fois.

Bien que le leu se soit légèrement apprécié en 2003, la Roumanie a bénéficié de la double protection du mécanisme de change que lui confère la composition du panier de devises (qui était jusqu'ici de 60 % en euros et de 40 % en dollars et va passer à 75 % et 25 % respectivement, le 1<sup>er</sup> janvier 2004) par rapport auquel le taux est calculé : la hausse de l'euro a avantagé ses exportations en valeur vers la zone euro, tandis que la continuelle dépréciation du dollar a profité aux exportateurs de produits chimiques et pétroliers qui ont acheté moins cher leurs matières premières. L'avantage comparatif traditionnel de la Roumanie (exportation de textiles, habillement et métallurgie, et importation de produits chimiques et minéraux) s'est trouvé renforcé. L'économie roumaine est avantagée par le régime variable du taux de change qui préserve la compétitivité de ses produits, car le taux de change reste peu influencé par les flux modestes de capitaux.

La politique de la Banque centrale (BNR) accorde sa priorité au contrôle de l'inflation, tout en cherchant à préserver la compétitivité de l'économie. En mai, son gouverneur, M. Isarescu, a déclaré qu'il visait une appréciation progressive en termes réels du leu de l'ordre de 4 %, ce qui représente un objectif plus ambitieux que les 2 % fixés par le FMI comme ancrage désinflationniste pour l'économie en 2003. Bien que le taux euro/dollar continue d'être favorable grâce à l'effet contre-inflationniste de la dépréciation du dollar (lié aux prix de l'énergie), une poursuite de l'appréciation de l'euro pourrait avoir un impact inflationniste de par son influence sur le prix des importations et les taxes et accises, impact qui obligerait la BNR à ajuster sa politique monétaire pour la rendre plus restrictive. Pour l'instant, la BNR continue sa politique d'intervention limitée sur le marché, permettant au leu de fluctuer dans le cadre d'une bande plus étendue. La position extérieure améliorée de la Roumanie lui offre déjà une marge de manœuvre pour le financement de sa dette. Même si, pour le premier semestre 2003, la dette extérieure à moyen et long terme a augmenté (la dette publique, garantie et non garantie, s'élevant à 62,1 % du total, et le reste étant représenté par la dette du secteur privée), la légère hausse prévue pour l'ensemble de l'année est considérée sans incidence sur la stabilité financière du pays. Les réserves officielles de la BNR (or et devises) atteignaient 7 357 millions d'euros en juillet, la partie en devises couvrant quatre mois d'importations de biens et services.

Le mot d'ordre est donc la stabilité. Les efforts en termes de politique structurelle ont porté leurs fruits. L'accumulation actuelle de bons résultats ne constitue pas pour autant la clé du succès futur. La voie de la Roumanie vers l'UE reste marquée par l'exigence d'une politique macroéconomique plus décidément tournée vers la croissance, qui devrait faciliter l'indispensable rattrapage du niveau de vie, toujours très bas. Les objectifs se concentrent autour de la réussite des privatisations, avec leur corollaire de restructuration et rentabilisation des structures industrielles ; un deuxième pôle reste l'application de la discipline financière et la mise en place d'un système bancaire efficace avec le renforcement du rôle des banques dans l'intermédiation financière. Enfin, un troisième pôle s'articule autour du développement durable de l'agriculture. Ces trois principaux domaines d'action (*cf. infra*) concentrent en eux-mêmes les choix que la Roumanie sera appelée à faire très vite. L'inscription de l'économie

roumaine sur une trajectoire vertueuse et durable de croissance reste liée à la possibilité d'augmenter les investissements productifs et, en conséquence, d'améliorer sa productivité et sa compétitivité. Ce scénario améliorerait la position du pays en vue de son intégration dans les structures européennes et offrirait la stabilité nécessaire pour que les changements que cette intégration implique soient réalisés.

## II.– Etat des réformes structurelles

### 1.– SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Le système bancaire reste partagé entre 3 banques publiques – la Banque commerciale de Roumanie (BCR), la Banque d'économies de l'Etat (CEC) et l'Eximbank – qui couvrent 43 % du marché et des banques privées, dont la plupart sont des banques à capital majoritairement étranger ou des filiales de banques étrangères, qui couvrent 57 % du marché.

La privatisation de la BCR, qui est la première banque du pays avec un tiers du marché, prévue dans le cadre de l'accord *stand-by* avec le FMI et le Prêt d'ajustement pour le développement du secteur privé (PSAL) administré par la Banque mondiale, est toujours à l'ordre du jour, mais pas encore réalisée. Elle ferait passer la part du marché des banques privées de 57 % à 90 %.

La Banque nationale de Roumanie poursuit son effort en vue d'accroître la surveillance, la régulation et l'assainissement du système bancaire. La vulnérabilité du secteur a été réduite par la fermeture ou la réhabilitation des banques à problèmes. Une nouvelle régulation bancaire, mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2003, offre les conditions pour de meilleures garanties et une classification plus judicieuse des prêts dont elle accroît la sécurité en exigeant un historique des paiements de l'emprunteur et une augmentation des provisions obligatoires de 40 %. La part des crédits non performants a été ramenée à 2 % en 2003 par le transfert de ces crédits depuis 1998 à l'Avab (Agence pour la valorisation des actifs bancaires).

Cependant, les banques roumaines n'assurent toujours pas une intermédiation efficace entre les épargnants qui effectuent les dépôts et les emprunteurs ; de leur côté, les institutions financières non bancaires sont sous-développées et ne contribuent pas à la mobilisation des fonds nécessaires pour l'économie. Dans un contexte macroéconomique favorable – importante amélioration de la liquidité des

banques depuis 3 ans, taux d'intérêts en baisse (actuellement 19 %) suivant la diminution continue des taux d'inflation –, le crédit reste faiblement développé : son montant total ne dépasse pas 10 % du PIB et témoigne de la double réticence des institutions de crédit et des entreprises. Le poste le plus important demeure celui des crédits de trésorerie avec 60 % du total, suivi par celui des crédits d'équipement avec 25 %. Même si le montant des crédits commerciaux et immobiliers a doublé, leur poids reste marginal. Au demeurant, les banques préfèrent accorder des prêts garantis par l'Etat ou investir sur les marchés financiers internationaux plutôt que de prendre des risques avec le secteur privé roumain, d'autant plus que, en l'absence d'un réel marché inter-bancaire, le mécanisme du partage des risques ne fonctionne pas. De surcroît, les banques manquent d'informations fiables pour évaluer le risque encouru pour des crédits aux entreprises de taille moyenne et petite qui en auraient le plus besoin.

Le système bancaire fait porter actuellement son effort sur le crédit à l'immobilier dont le marché est considéré comme très porteur (des estimations pour 2002 le situent aux alentours de 200 millions de dollars, et il pourrait atteindre 4 à 5 milliards de dollars en 2005). Récemment, la BERD a signé des accords avec la BancPost et la BCR pour le financement des programmes de crédit immobilier. Actuellement, il n'y a que 10 banques impliquées dans cette activité, et ce marché représente moins de 0,6 % du PIB, à comparer à 30 % dans les pays de l'UE.

Les marchés financiers ne jouent toujours qu'un rôle marginal dans le financement de l'économie, même si l'activité de la bourse a connu des hausses spectaculaires en 2002 : tous les indices boursiers – le BET, qui reflète les valeurs de 10 des actions les plus vendues, le BET-C, composite, le BET-FI, financier, et enfin le RASDAQ, très utilisé par les Roumains –, ont connu des gains se situant autour de 120 %. La capitalisation boursière a

augmenté constamment ; des projets en cours prévoient, pour la fin de l'année 2003, l'unification du marché boursier de Bucarest avec le RASDAQ, en vue de la création d'une institution boursière avec une capitalisation de 4 à 5 milliards de dollars, équivalant à 10 % à du PIB.

## **2.- SYSTEME PRODUCTIF**

Rappelons que le volet principal de la restructuration du système productif est la privatisation des grandes entreprises publiques consommatrices de subventions et génératrices d'arriérés de paiement. Cette restructuration avance lentement.

La réalisation de ces privatisations, assorties de restructurations industrielles, fait désormais partie de la panoplie des gouvernements successifs comme des exigences des organismes internationaux, mais est constamment différée.

Le processus est entravé par le caractère opaque de ces privatisations – même si le ministère de l'Industrie a accepté le principe d'une plus grande transparence des procédures d'appels d'offres à des investisseurs potentiels – et les obstacles politiques et sociaux à leur réalisation. En outre, depuis 2001, la privatisation bute sur le fait que les entreprises offertes sont celles qui présentent le moins d'attraits car leur situation financière et technologique est précaire. Le poids des entreprises publiques non rentables reste pénalisant pour l'économie, la discipline financière demeure faible et les arriérés de paiement (concernant les impôts et les fournitures d'énergie) sont tolérés et régulièrement annulés, ce qui entraîne des conséquences néfastes pour le budget du pays.

Les objectifs de privatisation sont régulièrement reportés d'une année sur l'autre. A la fin du premier semestre de 2003, 148 entreprises, dont 6 de grande taille, avaient été privatisées, pour un capital social de 178 000 millions de dollars, dont un tiers fourni par des capitaux étrangers. En liaison avec la création, en 2000, de l'Autorité pour la privatisation et l'administration des participations de l'Etat (APAPS), le capital privatisé depuis le début de 2001 représente 52 % du capital total privatisé depuis le début du processus de privatisation en 1992. Le programme PSAL-I a été réalisé à 87 % et le PSAL-II est en cours de réalisation avec, d'ores et déjà, la signature des contrats de

consultance et assistance technique pour 10 sociétés (volet privatisation) et 10 autres (volet restructuration).

Le volet privatisation inclut la très convoitée compagnie pétrolière Petrom. Le programme stipule la signature d'un contrat avec un investisseur important pour 51 % du capital, l'Etat étant habilité à en conserver 24 %, et le reste se répartissant en trois tranches : 10 % offerts sur le marché boursier, 10 % à la vente au profit des salariés et 5 % à la BERD. Les consultants accrédités par le gouvernement, Credit Suisse First Boston et ING Barings, ont établi les stratégies pour cette opération. Toutefois, l'Etat reste réticent devant la vente d'une société profitable, contribuant pour 10 % à la création des richesses dans le pays et assurant un important apport au budget. Selon le calendrier, les premières offres devaient être présentées au dernier trimestre de 2003, selon un processus se déroulant en deux étapes : une vente initiale de 30 à 40 % du capital, suivie par une augmentation du capital devant garantir à l'acquéreur une participation d'au moins 51 %. Sont à noter, aussi, la privatisation prochaine de deux compagnies de distribution d'électricité (Termoelectrica et Electrica) et celle de deux compagnies de distribution du gaz (Distrigaz Sud et Distrigaz Nord).

Le volet restructuration comprend des programmes pour 53 sociétés, principalement dans les secteurs de l'énergie, des mines, de la métallurgie/sidérurgie et des produits et équipements industriels. Les réformes prévues visent l'ajustement des prix administrés (les prix de l'électricité ont été révisés en avril et juillet 2003), la réduction du personnel (des plans de licenciement ont été réalisés dans 22 entreprises pour 19 700 salariés et 31 autres entreprises devaient licencier 9 700 personnes d'ici la fin de l'année), la poursuite des programmes de fermeture des mines non rentables (réduction de 6 000 emplois prévue pour 2003) avec l'appui des financements de la Banque mondiale, et, enfin, la mise en liquidation des entreprises dont les résultats financiers sont particulièrement faibles (10 entreprises concernées).

## **3.- AGRICULTURE**

Douze ans après le début de l'application de la loi foncière en 1991, le poids du secteur privé dans la production agricole totale est de près de 95 %, avec 98 % pour la production animale et

92,5 % pour la production végétale. Avec environ 44,5 % de la population active occupée, l'agriculture apporte une contribution de 14,7 % à la création de la valeur ajoutée. Toutefois, l'agriculture demeure le « secteur oublié » de la réforme. En effet, compte tenu de son potentiel considérable dans ce domaine (marché intérieur de grande taille, évolution favorable des échanges dans la perspective de l'adhésion à l'UE, ressources foncières importantes et de qualité, ressources humaines et scientifiques), la Roumanie est loin d'en avoir tiré les dividendes. La lenteur dans la distribution des titres de propriété (même si 95 % des demandes devraient avoir été traitées en 2003), les disputes légales, les retards bureaucratiques et la corruption locale ont pesé sur la reprise de ce secteur après la secousse née de l'effondrement du système communiste.

Malgré les prises de position et les déclarations d'intention, l'agriculture demeure tributaire d'une situation de fragmentation des terres et de sous-investissement chronique, particulièrement en ce qui concerne les infrastructures agricoles, publiques et privées (infrastructures mécaniques, routières, de stockage, de transformation). S'y ajoute l'absence de mécanismes de crédit adaptés en vue de permettre aux nouveaux propriétaires agricoles de financer leur activité et d'investir dans la modernisation des structures. La résultante est une situation qui est devenue alarmante au début de 2000 avec une chute brutale de la production, tant animale que végétale, et le recours aux importations primaires. Le sous-investissement détermine une vulnérabilité accrue aux vicissitudes climatiques et, au cours des deux dernières années, la production a été affectée par des vagues successives d'inondations et de sécheresse. Par ailleurs, on note une faible utilisation des engrais pratiquement pendant toute la décennie 1990. Une grande partie des sols ont donc subi un nettoyage qui les a rendus propices à l'agriculture biologique, considérée par des spécialistes comme le domaine porteur pour le renouveau de l'agriculture roumaine.

Mais pour l'instant, l'agriculture pratiquée en Roumanie se limite à une agriculture de survie, les petites fermes essayant de s'assurer le minimum vital ; les modèles de développement dominants dans le monde rural roumain n'intègrent pas la notion du marché libre et de concurrence. A un marché agricole fragmenté s'ajoutent des asymétries régionales et l'absence d'une politique unifiée de

développement rural. Cette situation, initialement fondée sur des bases historiques, s'est creusée avec les disparités introduites par l'application très arbitraire de la loi foncière, soumise à la bureaucratie et aux pressions d'intérêts locaux. En 2002, le cheptel avait régressé à des niveaux plus bas que ceux qui ont été connus avant la Seconde Guerre mondiale. La production végétale n'a enregistré qu'une augmentation de 3 %, due à l'enchaînement défavorable d'une sécheresse, au cours de la première partie de l'année, suivie par des inondations au cours de la deuxième partie. En 2002, le gouvernement a donc annoncé un programme national de reprise pour l'agriculture, programme qui a été appliqué d'urgence.

Si les terres ont été privatisées, cela donnant naissance à un grand morcellement et une multitude de petites exploitations privées, le démantèlement des fermes d'Etat s'est opéré plus lentement que prévu. Ces dernières, dans leur plus grande majorité non rentables, sous-équipées, sous-capitalisées et criblées de dettes, représentent en effet difficilement des cibles pour les investisseurs. Des lois votées en 2002 prévoient l'annulation dans le budget de leurs dettes et des mesures prises en vue d'accélérer leur privatisation. Par ailleurs, un recensement agricole général a été entrepris en 2003 avec l'assistance de l'UE, dans le cadre d'un programme spécial financé par des fonds Phare. Son but est notamment de constituer un recueil d'informations cohérentes sur les actifs agricoles par région administrative et zone agroécologique.

Les objectifs du gouvernement visent la mise en place d'une politique d'investissement massif dont le but est de provoquer l'accroissement de la production et le développement d'une filière de transformation agroalimentaire intégrée. Les rendements restent faibles, mais le potentiel agricole de la Roumanie devrait permettre une augmentation importante pour des investissements de valeur réduite. Des réformes sont encore nécessaires pour la création d'une administration agricole efficace, destinée à devenir partie intégrante d'une politique de développement agricole et rural.

## R o u m a n i e

### III.– Principaux indicateurs économiques

**Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
PIB	4,0	7,2	3,9	-6,1	-4,8	-1,2	2,1	5,7	4,9	4
Production industrielle	3,3	9,4	6,3	-7,2	-13,8	-2,4	7,1	8,4	6,0	3
Production agricole	0,2	4,5	1,3	3,4	-7,5	4,0	-14,8	22,7	3*	-7*
Formation brute de capital fixe	26,4	10,7	3,1	-5,4	-5,7	-4,8	5,5	9,2	8,3	6
Ventes au détail	8,4	29,0	15,3	-12,1	20,6	-6,4	-7,0	1,9	0,8	-
Prix à la consommation	136,8	32,3	38,8	154,8	59,1	45,8	45,7	34,5	22,5	15***
Salaire réel moyen	0,2	11,8	9,2	-22,6	3,4	-3,8	4,6	4,9	3,7	-
Solde des admin. publ.(en % du PIB)(a)	-2,2	-2,5	-3,9	-4,6	-5,0	-3,5	-3,7	-3,5	-2,7	-2,7
Emploi total	-0,5	-5,2	-1,1	-3,8	-2,3	-4,5	2,5	-0,8	-	-
Taux de chômage (% de la pop. active)**										
- chômeurs enregistrés en fin d'année	10,9	9,5	6,6	8,9	10,4	11,8	10,5	8,8	8,1	8-9
- moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	-	6,3	6,8	7,1	6,6	8,4	7,5

Sources : WIIW ; (a) : BERD ; \* : d'après les estimations de l'Institut national de statistiques, Roumanie ; \*\* : WIIW et Agence nationale pour l'emploi (ANOFM), Roumanie ; \*\*\* : prévision d'expert ; (e) : estimation ; (p) : prévision

**Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (en % par rapport à l'année précédente)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002*
Salaire nominal	130,3	54,2	58,6	100,1	55,1	41,6	41,7	54,6	25,9
Salaire réel**	-4,3	14,0	5,7	-20,1	16,1	4,2	-7,6	6,7	0,4
Productivité du travail	8,6	12,6	8,8	-4,9	-12,2	-2,8	15,5	10,9	2,3
Coût salarial unitaire	112,0	32,8	45,8	110,3	76,6	45,7	22,7	39,4	23,1
Coût salarial unitaire réel	-11,9	-1,8	-2,8	-16,0	32,2	7,2	-20,0	-3,8	-1,8

Sources : CEE/NU

\* : trois premiers trimestres ; \*\* : déflaté par l'indice des prix à la production

**Tableau 3 – Balances extérieures, réserves et endettement**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
Exportations (en % par rap. à l'année précédente) (en euros)	16,6	-0,3	7,3	41,0	13,3	15,5	6,0
Importations (en % par rap. à l'année précédente) (en euros)	10,3	6,3	-6,4	42,8	22,9	8,8	7,0
Balance commerciale (Md euros)	-2,51	-3,16	-1,94	-2,91	-4,65	-4,22	-4,6
Balance courante (Md\$)	-2,14	-2,97	-1,47	-1,36	-2,22	-1,57	-1,5
Balance courante (en % du PIB)	-6,1	-7,1	-4,1	-3,7	-5,5	-3,4	-2,7
Réserves brutes de la Banque centrale (Md\$) (or excl.)	2,19	1,37	1,52	2,47	3,92	6,13	-
Dettes extérieures brutes (Md\$)	8,6	9,3	8,8	10,3	11,9	15,3	-

Sources : WIIW

(e) : estimation ; (p) : prévision

## **Estonie**

### **I.- Evolution macro-économique**

Après s'être maintenue à 6 % en 2002, la croissance du PIB estonien a marqué un recul en 2003, passant sous les 5 % au premier semestre. Elle ne devrait pas dépasser 4,5 % pour l'année, taux le plus faible relevé dans les Etats baltes, qui reste pourtant élevé au regard des membres actuels de l'Union européenne et des pays qui vont y adhérer. Cette évolution peut s'expliquer par une intégration plus forte de l'Estonie dans l'UE, qui reçoit près de 70 % de ses exportations et lui apporte plus de 85 % de ses investissements directs étrangers. La stagnation européenne a par conséquent une incidence sur le modèle de croissance estonien, fondé sur une ouverture et une réactivité des échanges.

Aussi la croissance actuelle est-elle principalement tirée par la demande locale, alimentée notamment par l'augmentation continue des salaires réels et des prêts, comme par un taux d'investissement encore élevé malgré des signes d'effritement. Le salaire moyen brut atteignait 442 euros en juin 2003, soit une augmentation de 9 % en glissement annuel. Cette évolution a lieu dans un contexte d'augmentation de la population active et de baisse du chômage, ramené à 10,7 % en juin 2003, soit un des taux les plus faibles depuis quatre ans. Les prêts au secteur privé ont crû de près d'un quart en glissement annuel au premier semestre, alors que le taux d'intérêt à 3 mois (Talibor) était au plus bas, à 2,6 % en septembre, permettant un soutien de la demande locale.

La vigueur de cette dernière peut être observée dans la progression du commerce de détail, qui atteint 9 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2003, alors que le secteur de la construction, essentiellement d'immeubles non résidentiels, a progressé dans la même mesure. La croissance de la production industrielle, qui n'avait pas dépassé 5 % en 2002, s'est accélérée, atteignant 8 % en glissement annuel au premier semestre, avec pour principaux moteurs les secteurs de la fourniture d'eau, d'électricité et de gaz, ainsi que les industries de la chimie et des métaux.

Dans ce contexte de croissance forte de la demande locale, le taux d'inflation reste contrôlé, poursuivant sa baisse régulière entamée en 2000. Passant de 4,2 % en 2001 à 2,7 % en 2002, il est tombé à 1 % en octobre 2003 en glissement annuel. Le solde des administrations publiques estoniennes continue d'être maîtrisé. La dette publique restait très faible, à moins de 3,5 % du PIB, à la fin de juin 2003. Le fonds de stabilisation, constitué notamment par des excédents budgétaires, s'élevait à plus de 145 millions d'euros au début de 2003.

Dans cet environnement favorable, c'est le déficit du compte courant qui pose le plus de questions. Ainsi, après s'être stabilisé à moins de 7 % du PIB en 2000 et 2001, il a atteint son plus haut niveau historique en 2002 à 12,4 % et pourrait dépasser ce chiffre en 2003. Cette évolution peut poser la question de la compétitivité de l'économie estonienne. Les différents calculs fondés sur le taux de change réel, que celui-ci soit mesuré par rapport aux prix de détail, aux prix à la production ou au coût de la main d'œuvre, montrent une relative stabilité entre 1999 et 2003.

Si l'on considère les investissements directs étrangers et les exportations comme des indicateurs de la compétitivité, la situation de l'Estonie s'est dégradée en 2002. Les IDE ont représenté moins de 5 % du PIB contre près de 10 % l'année précédente, et ne couvrent plus en totalité le déficit du compte courant, dont ils ne finançaient même pas le tiers au deuxième trimestre 2003. Cela se traduit par une augmentation de la dette extérieure brute, qui approchait 70 % du PIB à la fin du premier semestre 2003.

Concernant les exportations, l'évolution n'est plus aussi favorable que dans la seconde partie de la dernière décennie. Alors qu'elles ont crû de plus de 25 % chaque année en moyenne entre

1995 et 2000, le rythme sera inférieur à 5 % entre 2000 et 2003. S'il faut tempérer ce jugement en prenant en considération la faiblesse des principales économies partenaires et le niveau toujours très élevé des IDE en stock, comme des exportations ramenées au PIB par rapport aux autres pays candidats, la situation actuelle mérite une attention particulière, notamment dans la perspective d'un passage rapide à l'euro, qui limitera encore plus les marges de manœuvre des politiques estoniennes. L'objectif des autorités est en effet de passer à l'euro fiduciaire au plus vite, et de rejoindre ainsi le SME 2 dès l'entrée dans l'UE, le 1<sup>er</sup> mai 2004. Les positions de l'UE et de la BCE concernant la possibilité de pouvoir remplir la condition de participation au SME 2 grâce à l'existence d'un *currency board* fondé sur l'euro n'ont pas été clairement établies. Les autres critères de convergence sont remplis en 2003. Selon les vœux des dirigeants de l'Estonie, après les deux années obligatoires de participation au SME 2, l'euro pourrait donc être introduit durant l'été 2006. Ainsi, longtemps classée parmi les eurosceptiques, l'Estonie, qui a voté aux deux tiers en faveur de l'adhésion à l'UE en septembre 2003, pourrait faire partie des premiers nouveaux membres à adopter l'euro.

## II.- Etat des réformes structurelles

### 1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

En 2002, les actifs bancaires représentaient plus de 75 % du PIB estonien, soit le ratio le plus élevé des Etats baltes, mais bien inférieur à celui des pays de la zone euro, où il dépasse 250 % du PIB. Il ne reste plus que sept banques en Estonie, toutes détenues par des intérêts privés, étrangers à 90 %. La concentration est très forte puisque les cinq premières banques contrôlent 99 % des actifs et les trois premières 91 %. La concurrence, entravée par la concentration, devrait s'améliorer après l'adhésion à l'UE puisque, pour les prêts aux entreprises notamment, des banques de l'Union pourront librement proposer leurs services. Pour l'instant les évolutions n'ont lieu qu'à la marge. Ainsi, la banque lettone à capitaux russes Latvian Business Bank est-elle entrée dans le capital de Eesti Krediidipank durant l'été 2003. Cette banque ne représente que 1 % des actifs totaux du secteur bancaire, mais offre un intérêt en termes de transit financier. D'autre part, la banque lettone Parex désire transformer sa représentation estonienne en filiale avec pour objectif de conquérir des parts de marché sur la clientèle privée estonienne. L'obtention de la licence est en cours et pourrait intervenir au premier semestre 2004. A la fin de juillet 2003, les actifs totaux du secteur bancaire estonien s'établissaient à 5,7 milliards d'euros, en augmentation de 17 % en glissement annuel. Les prêts ont crû de 24 % au cours de la même période, et ont été réalisés en devises étrangères à 82 %, alors que les dépôts ne progressaient que de 6 %. L'importance du crédit bail, spécificité estonienne, s'est confirmée, celui-ci dépassant à présent 15 % du PIB, soit le tiers des prêts accordés au secteur privé. Dans un pays de près de 1,4 million d'habitants, plus de 765 000 comptes bancaires en ligne étaient ouverts et 230 000 comptes de banque par téléphone fonctionnaient en juillet 2003.

Le secteur de l'assurance reste peu développé, les actifs représentant environ 3 % du PIB. L'assurance vie ne compte que pour un cinquième du total. Après l'acquisition du premier assureur lituanien, l'estonien à capitaux suédois Hansabank est devenu le principal assureur balte.

La bourse estonienne n'a pas encore retrouvé son degré d'activité de la seconde moitié des années 1990 mais se redresse depuis son rachat par le groupe finlandais Hex. Son indice (Talse) continue sa progression, il a enregistré un gain de plus de 260 % entre septembre 2002 et septembre 2003.

## **2.– SYSTEME PRODUCTIF**

Les réformes liées à la transition sont achevées depuis le début de la décennie, et les évolutions des entreprises où l'Etat détient encore des participations sont orientées vers le soutien de la croissance. La société publique Eesti Põlevkivi a ainsi perdu son monopole dans l'extraction du schiste bitumeux (principale source d'énergie électrique du pays) par l'octroi d'une concession minière à une filiale de la principale société de construction estonienne, Merko Ehitus. Dans le secteur de l'énergie, la société publique Eesti Energia envisageait durant l'été 2003 l'acquisition d'une des centrales électriques lituaniennes en cours de privatisation. Les compagnies d'électricité estonienne, lettone et finlandaise ont décidé la construction d'ici 2005 d'un câble électrique sous-marin entre la Finlande et l'Estonie, permettant le raccordement des deux pays baltiques au réseau nordique. Ce projet, baptisé Estlink, a un coût de 110 millions d'euros. En matière de gaz, la société privatisée Eesti Gaas a signé un accord avec le gazier russe Gazprom assurant son approvisionnement jusqu'en 2015. En ce qui concerne les entreprises de transport à participation étatique minoritaire, l'éventuelle introduction sur une bourse étrangère de la principale compagnie ferroviaire estonienne, encore détenue à 34 % par l'Etat, a été évoquée à l'automne 2003. Quant à la société danoise Maersk, elle a vendu ses parts (49 %) dans la compagnie aérienne Estonian Air à la compagnie scandinave SAS au cours de l'été 2003.

Le secteur du transit continue son développement. Le fret par les ports estoniens a crû de près de 14 % en 2002, les activités de transit représentant plus de 70 % du total et concernant surtout des produits pétroliers en provenance de la CEI. Plusieurs aménagements sont réalisés pour améliorer la compétitivité déjà forte des ports estoniens. Ainsi, à Paldiski, un nouveau terminal aura une capacité de 3 millions de tonnes de produits pétroliers en 2004. La construction par un consortium russo-estonien d'une nouvelle usine de wagons-citernes pour le transport du pétrole a été lancée durant l'été 2003. Elle devrait assembler plus de 3 000 unités par an.

Enfin, l'Estonie reste en avance par rapport aux autres pays de l'Europe de l'Est en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information. En pointe en matière d'accès Internet haut débit, elle se classe première des nouveaux adhérents à l'UE, dépassant également l'Espagne ou l'Italie, selon un classement établi sur 82 pays au début 2003 (Network Readiness Index). Trois licences de téléphonie mobile UMTS ont été attribuées durant l'été 2003, pour environ 4,5 millions d'euros chacune, aux sociétés EMT, Radiolinja et Tele 2. La mise en compétition d'une dernière licence devait débiter le 1<sup>er</sup> novembre pour une attribution d'ici mars 2004.

## **3.– GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

Après un collectif budgétaire de 2003 orienté vers l'augmentation des dépenses scolaires notamment, les principales orientations du budget 2004 seront en faveur des aides aux étudiants et aux parents d'enfants en bas âge. En outre, les salaires des fonctionnaires de l'éducation et de la culture seront fortement revalorisés. Dans un souci d'économie et d'efficacité, la douane estonienne va être absorbée par la direction des impôts d'ici 2005.

Le budget 2004 prévoit une baisse de l'impôt sur le revenu (IR). Totalement proportionnel, son taux passera de 26 à 24 %. Cette évolution témoigne d'une volonté des autorités qui préfèrent imposer la consommation plutôt que le capital et le travail. Ainsi, d'ici 2006, le taux de l'IR doit-il passer à 20 % et le seuil d'exemption fiscale à environ 130 euros (contre près de 90 euros au début 2004). L'impact de la baisse du revenu tiré de l'IR sur le financement des collectivités locales sera compensé par l'octroi à celles-ci d'une plus large part de cet impôt. La pression fiscale, bien qu'encore limitée par rapport au niveau de l'Union européenne, a crû en 2002, passant de 33,2 % à 35 % du PIB, et elle devrait atteindre 35,3 % en 2003. Des tensions sont perceptibles dans les relations entre la Finlande et l'Estonie dans le cadre de l'adhésion à l'UE. En

effet, la situation fiscale attractive de l'Estonie, avec l'absence d'impôt sur les sociétés concernant les bénéficiaires réinvestis, fait craindre aux autorités finlandaises des délocalisations d'entreprises et les incite à vouloir taxer le revenu en Estonie de filiales de sociétés finlandaises. En revanche, les recettes fiscales finlandaises devraient bénéficier de la fin de l'exemption de taxes des croisières entre la Finlande et l'Estonie. Sur les 3,25 millions de touristes étrangers, 77 % venaient de Finlande en 2002.

#### **4.- EQUILIBRES SOCIAUX**

Le 1<sup>er</sup> mai 2004, l'Estonie sera certainement le membre de l'Union européenne dont les politiques sociales sont les plus influencées par le modèle néo-libéral. Un accord, intervenu en septembre entre les syndicats et les employeurs, entraîne des assouplissements qui sont en cours, par exemple pour le droit du travail. Il apporte néanmoins quelques aménagements favorables aux salariés (en termes de santé, de sécurité et d'encadrement des licenciements). Mais la situation sociale reste marquée par les inégalités. Ainsi, au niveau régional, Tallinn et sa région accaparaient près de 60 % de la contribution au PIB estonien en 2000. En 2001, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était de 22 % et, la même année, 5 % de la population vivait avec moins de 2 dollars par jour. Le coût du travail reste faible par rapport aux standards de l'UE, puisque, selon Eurostat, il est plus de 7 fois inférieur, avec un taux moyen horaire de 3,03 euros en 2002.

La réforme des retraites est achevée, mais le démarrage du troisième pilier (capitalisation volontaire) est lent. A la fin du premier semestre 2003, un peu plus de 50 000 contrats avaient été conclus, et les primes versées se montaient à un peu plus de 1 % du PIB pour le semestre.

En 2003, l'Estonie se place au 41<sup>e</sup> rang mondial au classement du développement humain réalisé par le PNUD, soit le meilleur rang des Etats baltes, mais le 23<sup>e</sup> dans l'Union à 25. En termes de PIB par habitant mesuré en parité de pouvoir d'achat, elle occupe le 22<sup>e</sup> rang, devant la Pologne et les deux autres Etats baltes, avec 42 % de la moyenne de l'Union européenne en 2002 selon Eurostat.

#### **5.- AGRICULTURE**

L'agriculture ne représentait plus que 3,6 % du PIB estonien en 2002 et la production agricole s'est encore fortement contractée au premier semestre 2003, perdant près de 5 %. La population active n'y occupe plus que 5 % de l'emploi total. Alors que le secteur n'a pas fait l'objet d'une attention prioritaire durant la transition, l'Estonie est paradoxalement un pays où l'intégration européenne peut représenter un facteur d'avenir et de développement. Aucune période de transition n'a été demandée pour le chapitre agricole, mais l'Estonie pourra profiter des aides européennes pour développer et consolider sa production.

Concernant la production végétale, l'Estonie produit essentiellement des céréales, de l'orge, notamment, qui est la culture la plus répandue. Au niveau de la production animale, l'élevage de porcs est dominant (56 % du total en 2001), malgré une forte progression de l'élevage des volailles, qui dépassait les 30 % entre 1999 et 2001.

## Lettonie

### I.- Evolution macro-économique

Après une croissance très forte en 2000 et 2001, atteignant 6,8 % puis 7,7 % du PIB, l'activité économique a crû de manière plus modérée en Lettonie en 2002, l'augmentation du PIB affichant tout de même 6,1 %. L'affaiblissement de la demande externe et de l'investissement (qui avait atteint un niveau très élevé en 2001) ont contribué à ce ralentissement, compensé en partie par une augmentation rapide de la consommation, permise par une hausse continue du salaire réel dans un contexte de baisse du chômage, passé en 2002 sous la barre des 11 % pour la première fois depuis la mise en place des enquêtes emploi en 1996.

L'année 2003 confirme la stabilisation de la croissance à un niveau élevé, estimé à 6 % du PIB, et les prévisions pour 2004 sont du même ordre. Au premier trimestre 2003, le PIB, tiré notamment par le commerce et la construction (+17 %), a augmenté de 8,8 % en glissement annuel. La production manufacturière a crû de 10 % et, malgré une chute des activités de transit de pétrole due au blocage des livraisons de pétrole russe par pipeline, l'activité du secteur des communications et des transports a augmenté de 7 %. La croissance continue d'être soutenue par la demande locale et par la reprise de l'investissement. L'encours de crédit a continué de croître : l'augmentation des prêts accordés au secteur privé atteignait 40 % en variation annuelle en mai 2003, augmentation permise par de faibles taux d'intérêt (en juillet, le taux à 3 mois – Rigibor – restait contenu à 3,82 %). De plus, les investissements productifs ont augmenté de 20 % entre janvier et mars par rapport à la même période de 2002. Un quart de ces investissements ont été dirigés vers l'industrie, particulièrement la production du bois et de produits dérivés, ainsi que l'agroalimentaire.

Dans ce contexte très favorable, trois indicateurs indiquent toutefois des fragilités potentielles de l'économie. Tout d'abord, après avoir été maîtrisé de manière exemplaire, atteignant son plus bas niveau en 2002 avec 1,4 %, le taux d'inflation connaît actuellement un rebond, s'établissant à 3,3 % en octobre en glissement annuel. Pour sa part, le déficit des finances publiques, qui était descendu à près de 2 % du PIB en 2001 après avoir atteint 4 % en 1999, connaît une tendance à la remontée : chiffré à 2,5 % en 2002, il devrait approcher 3 % selon le budget initial 2003. Mais c'est le niveau du déficit commercial qui pose le plus de questions. Après une augmentation de 9 % au cours de l'année 2002, les exportations ont progressé de 14 % au premier semestre 2003 en glissement annuel, alors que les importations augmentaient de plus de 15 %. En conséquence, le déficit commercial a dépassé 18 % du PIB au premier semestre, alors que, malgré l'augmentation des transferts en provenance de l'UE, le déficit du compte courant approchait 6 % du PIB. Bien qu'en baisse constante depuis 2001, où il avait atteint 9,7 % du PIB, ce déficit pose la question de la compétitivité de l'économie lettone à l'aube de l'adhésion à l'UE. Son évaluation revêt une importance particulière dans la perspective de l'adoption de la monnaie unique européenne.

Les différentes études de la compétitivité lettone relatives au taux de change réel, qu'il soit calculé par rapport aux prix de détail, aux prix à la production ou au coût de la main d'œuvre, montrent une stabilité entre 1999 et 2003, avec une volatilité liée à l'évolution du taux de change dollar/euro. Les principaux partenaires commerciaux et investisseurs étant liés à la zone euro mais la devise au DTS (unité de compte du FMI principalement indexée sur le dollar), une appréciation de l'euro favorise les exportations mais modère le salaire exprimé en euro. Le salaire mensuel moyen letton s'élevait à 371 euros au début de 2003, soit le plus faible niveau des dix pays candidats. Si l'on considère les niveaux des exportations et des IDE comme indicateurs de compétitivité, la situation lettone paraît actuellement très favorable. Les IDE ont plus que doublé en 2002, approchant 400 millions d'euros. La plupart des investissements ont été faits dans les services et proviennent d'entreprises localisées en Allemagne, en Suède et au Danemark notamment. Quant aux exportations, même si elles restent peu diversifiées (le bois et ses dérivés

pèsent pour plus de la moitié), elles croissent régulièrement. Ce sont les exportations à destination de l'Union européenne qui ont le plus progressé, atteignant désormais 64 % du total. Du fait de l'augmentation du prix mondial du pétrole, c'est dans le secteur de l'importation des produits minéraux que l'augmentation a été la plus rapide (+92 %).

Ainsi, l'hypothèse de l'adoption de l'euro sans correctif de change ne paraît pas irréaliste. Néanmoins, surtout dans l'hypothèse d'une aggravation de la dépréciation du dollar d'ici à l'adoption de la monnaie unique, la Lettonie pourrait avoir un avantage à une dévaluation surprise de sa monnaie, soit avant l'entrée dans le SME 2, soit en jouant sur ses marges de +/- 15 % pendant les deux années précédant l'introduction de l'euro. La Banque de Lettonie prévoit l'adhésion au SME 2 en 2005 et la situation du pays à l'égard de l'euro doit être évaluée durant l'été 2007, pour un passage à l'euro fiduciaire le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Dans la perspective du passage à l'euro, la Lettonie est actuellement le pays balte qui respecte le moins bien les critères de convergence, même si les dérapages par rapport aux niveaux fixés dans le cadre du Traité de Maastricht restent ténus. Le lat n'est pas lié à l'euro, l'inflation est passée au-dessus de la limite en 2003 et le déficit budgétaire reste proche des 3 % du PIB. Seuls les critères relatifs à la dette, inférieure à 8,5 % du PIB, et au taux d'intérêt sont actuellement remplis.

## **II.- Etat des réformes structurelles**

### **1.- SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER**

Au début de 2003, on comptait vingt-deux banques actives en Lettonie, auxquelles il faut ajouter la filiale d'une banque finlandaise. Les investisseurs étrangers détenaient près de 54 % du capital des banques et l'Etat 7 %. Les trois plus grandes comptabilisaient un peu plus de 50 % des actifs.

En un an, les dépôts ont augmenté de 23 % et la part des dépôts des non-résidents reste supérieure à 50 %. Le stock des prêts (dont plus de la moitié sont consentis en devises étrangères) était en augmentation de 32 % à la fin mars en glissement annuel, avec une hausse de 79 % des prêts aux personnes privées, du fait notamment de l'augmentation rapide des prêts immobiliers, liée à la baisse des taux d'intérêt et à l'enrichissement des ménages. Suivant la voie estonienne, le marché du crédit bail connaît une croissance rapide, son volume dépassant plus de 5 % du PIB en stock au début de 2003.

Mais le système financier letton reste sous-développé. Alors que les actifs bancaires atteignent 250 % du PIB dans l'UE, ils n'en représentent que 72 % en Lettonie. Quant aux crédits au secteur privé, ils représentent moins de 40 % du PIB contre près de 120 % dans l'UE.

L'indice boursier local (DRJSE) a baissé de 24 % en 2002 du fait de la mauvaise tenue du cours des trois principales entreprises cotées (Latvijas Gaze, Lasco et Ventspils Nafta), parmi les soixante trois que compte la bourse lettone, dans un volume de négociation cumulé de 120 millions d'euros. Toutefois, durant les sept premiers mois de 2003, l'indice boursier a regagné 30 % et, au terme de cette période, le stock des actions s'élevait à 800 millions d'euros, soit 9 % du PIB. Si le marché letton reste peu important, la tendance à l'augmentation du volume des négociations est sensible depuis 1999. L'accroissement du volume des fonds de pension peut avoir un rôle dans cette évolution, même si, depuis janvier 2003, les fonds lettons ont obtenu la possibilité d'allouer librement leurs actifs entre actifs locaux et étrangers. La décision du groupe finlandais HEX, propriétaire de la Bourse de Riga, d'unifier les systèmes de négociation letton, estonien et finlandais d'ici mai 2004, pourra renforcer l'activité de la place.

Le secteur de l'assurance reste peu développé, ne représentant que 2,5 % du PIB. Son évolution est cependant rapide, les primes des compagnies d'assurance vie ayant crû de 29 % au premier semestre 2003.

### **2.- SYSTEME PRODUCTIF**

Bien que plusieurs projets importants et difficiles de privatisation restent à achever, les autorités lettones ont décidé de fermer l'agence de privatisation en octobre 2003. La vente de la compagnie de navigation lettone Lasco est intervenue en 2002, mais l'Etat a conservé 4 % de son capital, les employés de la société n'ayant souscrit que le tiers des actions qui leur étaient proposées, et prévoit donc d'introduire le reliquat en bourse.

Le gouvernement a commencé à se désengager des 32 % du capital qu'il détenait dans la caisse d'épargne (Latvijas Krajbanka), neuvième banque du pays. L'essentiel (25 %) a été proposé aux enchères au premier semestre de 2003, et le seul enchérisseur a été un fonds d'investissement britannique domicilié dans les Iles Vierges britanniques. Les 7 % restant seront destinés aux employés de la banque.

Aucun progrès n'a été enregistré dans la vente de la part de l'Etat (51 %) dans l'opérateur de télécommunications Lattelekom du fait de l'absence de règlement d'un litige opposant l'Etat letton et la société finlandaise Sonera, autre actionnaire de Lattelekom. Le lancement au début 2003 d'un appel d'offres conforme aux règles de l'UE, pour l'attribution de licences d'exploitation à des opérateurs de lignes fixes, marque la fin du monopole de Lattelekom.

Un des dossiers de privatisation les plus complexes concerne la vente de la part de l'Etat (44 %) dans le terminal pétrolier de Ventspils Nafta (VN). Comme prévu, les 5 % réservés à Latvijas Naftas Tranzits, qui détenait déjà 47 % de VN, lui ont été accordés au premier semestre. La société de transit pétrolier russe Transneft, qui était également intéressée, a stoppé la fourniture de pétrole brut par pipeline vers le port de Ventspils à l'automne 2002, tentant ainsi d'exercer une pression. Malgré les demandes des compagnies pétrolières russes et lettones, ces livraisons vers Ventspils n'avaient pas repris en septembre 2003, alors que 39 % du capital restent encore à céder. La stratégie de Transneft a engendré une baisse de 73 % du transit de pétrole brut par le port de Ventspils.

Enfin, le gouvernement a annoncé sa décision de conserver la société de production et de distribution d'électricité Latvenergo dans son giron.

### **3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

Les orientations du budget 2004 tendent vers une réduction des dépenses de 6,5 % pour presque tous les ministères. Seuls les ministères de la Défense, de la Justice et de la Culture devraient échapper à ces baisses.

L'efficacité des services publics lettons a longtemps été amoindrie par l'importance de la corruption. En novembre 2002, un nouvel office de lutte contre la corruption a été créé qui doit devenir le point central de toutes les actions menées. L'actualité judiciaire de 2003 semble montrer que cette stratégie commence à porter ses fruits.

La hausse inattendue des dépenses publiques à la fin de 2002 suggère une faiblesse du système actuel de contrôle des dépenses que l'on peut imputer à l'absence d'un contrôle régulier et centralisé des engagements. Des efforts pour y remédier sont en cours. Ainsi, les résultats encourageants d'un suivi plus précis du budget au ministère de l'Agriculture vont l'étendre dans les exercices prochains à d'autres ministères.

Différentes mesures fiscales nouvelles sont à noter. L'impôt sur les sociétés, déjà passé de 25 à 22 % en 2002, a été abaissé à 19 % le 1<sup>er</sup> janvier 2003, et le projet de budget pour 2004 prévoit une nouvelle baisse à 15 %. La contribution sociale obligatoire est passée de 35 à 33 % du salaire au début 2003. Cette évolution ne concerne que les employeurs qui ont vu leur part de la contribution passer de 26 à 24 % alors que la part des salariés reste inchangée à 9 %. Les livres encore non taxés (manuels scolaires, livres scientifiques, livres pour enfants...), se verront désormais appliquer un taux de TVA de 5 %. Par ailleurs, le Parlement letton a adopté, durant l'été 2003, une augmentation unilatérale des taxes et quotas sur la viande de porc importée, violant selon ses voisins l'accord de libre échange balte.

Enfin, la nécessaire rationalisation de la gestion des collectivités locales n'est pas encore achevée. Le déficit des collectivités locales a atteint 33 millions de lats en 2002 soit 0,6 % du PIB, contribuant au dérapage des finances publiques. La loi sur les budgets des collectivités locales a été amendée en novembre 2002 mais n'a pas renforcé le contrôle sur les déficits budgétaires des collectivités. Un projet de réduction du nombre de collectivités locales est à l'étude. Il est déjà

prévu de rationaliser l'organisation territoriale en passant de 33 structures de niveau régional (26 districts, et 6 grandes villes) à 5 grandes régions, et de 542 collectivités de second niveau à 102. En été 2003, deux scénarios encore plus stricts ont été proposés avec un modèle comportant 40 ou 82 collectivités.

#### **4.- EQUILIBRES SOCIAUX**

La réforme des retraites est globalement achevée en Lettonie. Elle a été réalisée selon le modèle standard préconisé par le FMI appliqué par la plupart des pays qui vont entrer dans l'UE. Les trois piliers sont désormais en fonction. Les contributions au second pilier ont commencé en juillet 2001 et la gestion des actifs des fonds par le secteur privé est autorisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, ce qui doit théoriquement encourager le développement des marchés financiers lettons. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004, l'âge de la retraite sera porté à 62 ans pour les hommes et 61 ans pour les femmes. Pour bénéficier d'une retraite, il faudra avoir cotisé au minimum 10 ans pleins. Son montant ne peut pas être inférieur aux allocations de sécurité sociale qui ne s'élèvent qu'à 30 lats par mois.

Le salaire minimum letton s'établissait à 70 lats (environ 110 euros) au premier semestre 2003. Selon le ministère des Affaires sociales, cela ne représente, après impôts, que 65 % du minimum de subsistance estimé à 92 lats. Aussi une revalorisation à 80 lats interviendra-t-elle au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Il convient d'ajouter que 8 % de la population vivait avec moins de 2 dollars par jour en 2001.

En 2003, la Lettonie a gagné trois places au classement du développement humain réalisé par les Nations unies, se plaçant au 50<sup>e</sup> rang mondial, mais reste au dernier rang de l'UE à 25. En 2001 le taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans) était de 21 %. Les inégalités continuent de se creuser entre les zones urbaines et rurales : alors que le revenu des ménages ruraux s'établissait encore à 93 % de celui des ménages urbains en 1996, il est tombé à 75 % en 2000.

Si la Lettonie reste le pays candidat au pouvoir d'achat par habitant le plus faible de l'Union à 25, le rattrapage figure parmi les plus rapides. Alors qu'il ne représentait que 28 % du PIB par tête de l'Union en 1998, les derniers chiffres diffusés par Eurostat font état de 35 % en 2002.

#### **5.- AGRICULTURE**

En 2002, l'agriculture lettone ne représentait plus que 4,4 % du PIB et employait 14 % de la population active qui, dans ce secteur, est pour près de 40 % âgée de plus de 60 ans. Mais la part de l'industrie forestière dans le PIB n'a cessé de croître depuis 1996. Celle-ci représente actuellement 40 % des exportations lettones et emploie 4,4 % de la population active.

En 2001, la Lettonie était le pays balte qui enregistrait les plus bas rendements en ce qui concerne la production végétale, et la production de viande a connu une nette baisse entre 1999 et 2001. Seul le secteur des volailles est en expansion, alors que l'on observe une augmentation de l'agriculture biologique qui occupait 0,7 % de la surface cultivée au début de 2003 contre 0,2 % en 1998. Alors que le taux de change du lat est resté fixe depuis 1994, les subventions agricoles ont été multipliées par 5 entre cette date et 2001, tout en restant inférieures à 0,5 % du PIB.

Dans le cadre des négociations d'adhésion à l'UE, la Lettonie a finalement réussi à obtenir une augmentation de 49 % de ses quotas laitiers. Elle a également obtenu une période de transition dans deux domaines du chapitre agricole : la législation en matière de semences et la mise aux normes de 116 entreprises (14 % du total) actives dans le secteur agroalimentaire (jusqu'en 2005 pour le secteur du lait et du poisson, jusqu'en 2006 pour la viande).

Le Parlement letton a adopté en avril 2003 une loi qui permettra l'acquisition de terres et de forêts par les citoyens européens à partir de 2011. Avant cette échéance, les ressortissants européens ne pourront réaliser ce type d'opération que s'ils résident en Lettonie, exercent une activité agricole depuis plus de trois ans et reçoivent l'agrément de la collectivité où sont situées les terres.

## Lituanie

### I.- Evolution macro-économique

Atteignant 6,7 % du PIB en 2002, après 6,5 % en 2001, la croissance lituanienne, tirée par la demande interne, a été plus forte qu'on ne l'attendait. Cette tendance s'est poursuivie au premier semestre 2003, avec un gain de 7,7 % en glissement annuel. Les prévisions pour l'ensemble de l'année ont été relevées à près de 6 %, malgré l'affaiblissement de la demande en provenance des principaux partenaires commerciaux de la Lituanie. Les moteurs de la croissance ont été l'agriculture, la production électrique, le commerce, l'hôtellerie et la construction (dont l'activité a crû de près de 30 % en glissement annuel). L'investissement a été particulièrement soutenu dans les transports, l'hôtellerie et la restauration.

Malgré un ralentissement au deuxième trimestre de 2003, lié aux travaux d'entretien à la raffinerie de Mazeikai, principale entreprise du pays, la production industrielle a augmenté de près de 13 % en juillet en glissement annuel, tirée notamment par les équipements électriques, les produits métalliques et les meubles.

La demande de consommation privée demeure dynamique, comme en témoigne la croissance du commerce de détail de 12 % en glissement annuel au premier semestre de 2003, et a été soutenue par l'augmentation des salaires dont le niveau moyen en termes bruts s'est établi à 237 euros, dans un contexte de baisse du chômage. Selon l'enquête emploi, celui-ci représentait un peu plus de 13 % au premier semestre 2003, soit un chiffre proche de ses plus bas niveaux depuis quatre ans.

La décrue des taux d'intérêts a favorisé la croissance des prêts au secteur privé qui s'est accélérée, atteignant 50 % en glissement en juillet 2003. Toutefois, malgré l'abaissement du taux à 3 mois (Vilior) à 2,57 % à la fin de juillet 2003 – soit le niveau nominal le plus bas des Etats baltes –, le taux d'intérêt est demeuré élevé en termes réels du fait de la déflation persistante.

Après avoir baissé de 1 % en 2002, le niveau des prix à la consommation a encore diminué en octobre de 1,4 % en glissement annuel du fait essentiellement de la baisse des prix de l'alimentation et de l'habillement. Cette situation ne semble pas pour l'instant avoir eu d'impact sur le développement économique. Le déficit des finances publiques, quant à lui, a été contenu à 1,2 % du PIB en 2002, et devrait être de 1,5 % en 2003, ce qui permettrait une stabilisation de la dette publique lituanienne à environ 24 % du PIB en juillet 2003.

Le commerce extérieur lituanien est le plus dynamique si on le compare à celui des autres Etats baltes : les exportations comme les importations ont progressé d'environ 15 % en 2002, alors que le déficit de la balance courante est resté contenu à 5,3 % du PIB. Au deuxième trimestre de 2003, la maintenance de Mazeikiu Nafta, évoquée plus haut, a affecté les exportations qui se sont contractées de 8 %. L'influence de la raffinerie sur l'ensemble de l'économie s'est également manifestée par l'évolution des destinations des exportations. Ainsi, le pétrole raffiné étant actuellement exporté vers la Suisse, le commerce avec l'UE ne représentait-il plus que 43 % des exportations lituaniennes au deuxième trimestre de 2003, ce qui fait de la Lituanie le pays balte au commerce le moins intégré dans l'Union. En 2002, cette dernière absorbait moins de 50 % de ses échanges, alors que la CEI comptait pour plus de 20 %. Pour leur part, si les importations ont reculé au second semestre 2003 du fait de la baisse de la demande de matières premières, la baisse plus forte des exportations a accru le déficit commercial. Comme l'excédent de la balance des services n'a pas augmenté, malgré l'accroissement des transferts en provenance de l'UE, le déficit du compte courant s'est établi à 7 % du PIB au premier semestre 2003. Même si la tension n'est pas aussi forte qu'en Estonie et en Lettonie, il s'agit du niveau le plus élevé depuis trois ans.

Cette évolution peut poser la question de la compétitivité de l'économie lituanienne, d'autant que le litas, qui s'était fortement apprécié par rapport à l'euro lorsqu'il était lié au dollar avant le changement en faveur de l'euro opéré en février 2002, s'apprécie dorénavant par rapport au dollar. Toutefois, les différentes études de la compétitivité lituanienne relatives au taux de change réel, que celui-ci soit calculé par rapport aux prix de détail, aux prix à la production ou au coût de

la main d'œuvre, montrent une hausse modérée entre 1999 et 2003. Même si l'appréciation du taux de change est plus forte en Lituanie que dans les autres Etats baltes, elle reste conforme à la situation des autres pays candidats, avec au maximum une appréciation de 19 % entre 1999 et 2002.

Si l'on considère le niveau des IDE comme indicateur de la compétitivité, la situation paraît actuellement très favorable. Même s'ils ont connu une sérieuse baisse au premier semestre de 2003, les flux d'IDE ont représenté plus de 5 % du PIB en 2002, soit le plus fort taux des Etats baltes et le plus fort taux jamais enregistré en Lituanie. Cela s'explique principalement par la privatisation de Lietuvos Dujos et de la Banque de l'agriculture, ainsi que par l'augmentation de la part de Loukos dans la raffinerie Mazeikiu Nafta. Les principaux investisseurs sont, dans l'ordre, le Danemark, la Suède et l'Estonie.

Le respect d'ensemble des critères de convergence permet d'envisager un passage direct à l'euro sans dévaluation préalable du litas. La population, qui a approuvé l'adhésion à l'UE à plus de 90 % en mai dernier, semble prête à un abandon rapide de la devise nationale, et la Banque centrale envisage d'adopter l'euro d'ici 2007, en participant au SME 2 dès son entrée dans l'UE en mai 2004.

## **II.– Etat des réformes structurelles**

### **1.– SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER**

Les trois principales banques se partagent 80 % d'un marché, totalement privatisé depuis 2002, qui comptait dix banques commerciales ainsi que trois filiales de banques étrangères à l'été 2003, et où la part des capitaux étrangers dépasse 80 %.

Si le secteur bancaire lituanien est encore moins développé que celui des autres Etats baltes, le rattrapage est rapide. Progressivement, il gagne des parts de marché sur le transit financier en provenance de la CEI. A la fin de juillet 2003, le total des actifs du secteur bancaire lituanien atteignait 5,4 milliards d'euros. Si les prêts au secteur privé ne représentaient que 14 % du PIB (contre 50 % en Estonie et 120 % dans l'UE), leur volume augmentait rapidement de 50 % en glissement annuel, mais la part des créances douteuses, atteignant près de 5 %, restait relativement forte. Les dépôts ont également augmenté sur la période (+9 %), mais dans une proportion moindre que dans les pays voisins.

Malgré la modification du lien de change du litas, passé du dollar à l'euro, la part des comptes personnels en dollars reste importante, alors que les prêts en devises représentent 56 % du total des prêts. Avec un secteur bancaire qui demeure atrophié et une base monétaire représentant moins de 30 % du PIB contre près de 80 % dans l'UE, la Lituanie reste, du point de vue financier, l'économie la moins développée de l'UE à 25.

En ce qui concerne le marché des actions, la valeur de la capitalisation atteignait 1,4 milliard d'euros, soit environ 10 % du PIB, au début de 2003. Mais le volume des négociations restait marginal et n'était que de 190 millions d'euros pour toute l'année 2002. Enfin, le secteur de l'assurance connaît un essor rapide, augmentant de plus de 30 % par an depuis 1995. La croissance a frôlé les 70 % en 2002 du fait de l'introduction d'une assurance aux tiers obligatoire pour les véhicules. L'assurance vie compte pour 18 % du total du secteur.

### **2.– SYSTEME PRODUCTIF**

En 2002, 963 dossiers de privatisation ont été conclus pour un total d'environ 100 millions d'euros. Parmi les projets pour 2003, on notera la privatisation de deux sociétés de navigation (pour environ 20 millions d'euros), de quatre distilleries (pour un total de 50 million d'euros), et d'une partie du secteur de l'énergie.

La restructuration du secteur de l'électricité, qui est encore détenu à 90 % par l'Etat, a débuté en 2002, lorsque la société monopolistique Lietuvos Energija a été divisée en cinq entités séparées. D'ici la fin de 2003, la vente de deux sociétés de distribution d'énergie (RST et VST) doit

intervenir. L'opérateur du réseau, Lietuvos Elektrine, ne doit pas être privatisé avant 2007, son sort étant lié au démantèlement de la centrale nucléaire d'Ignalina. Toujours dans l'énergie, 34 % de la compagnie gazière Lietuvos Dujos ont été vendus à deux entreprises allemandes en 2002. Un accord est intervenu en octobre 2003 pour la vente d'une part identique au gazier russe Gazprom, et un contrat garantissant l'approvisionnement en gaz jusqu'en 2015 était sur le point d'être conclu.

La privatisation de la compagnie aérienne connaît également des difficultés. A la fin d'avril, la compagnie SAS, seule candidate, a annoncé son retrait.

Au titre des évolutions favorables, il faut néanmoins signaler l'amélioration de la situation de la raffinerie Mazeikiu Nafta dont les pertes ont été fortement réduites en 2002, après la stabilisation de son actionnariat, la société dégagant même un profit au dernier trimestre.

Par ailleurs, le secteur du textile continue sa croissance amorcée au milieu de la dernière décennie et soutenue par des investissements étrangers, allemands et autrichiens notamment. Alors qu'il comptait pour moins de 10 % des exportations lituaniennes en 1993, il en représente près de 20 % en 2002, à destination de l'UE aux quatre cinquièmes.

### **3.- GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

Le collectif budgétaire de juillet 2003 a pris en compte la baisse du service de la dette liée à l'évolution des taux et a alloué ces fonds à l'agriculture, à la police et à la justice notamment.

La part des dépenses publiques rapportée au PIB est passée sous les 30 % en 2002 (contre plus de 45 % en moyenne dans l'UE) : il s'agit du niveau le plus bas des pays candidats. Ce niveau est si faible qu'il a engendré des recommandations du FMI pour que le gouvernement trouve de nouvelles sources de financement telles qu'un impôt sur les transports et des taxes plus élevées sur les produits pétroliers et le gaz.

Pour l'instant, les dernières évolutions fiscales concernent l'impôt sur le revenu. Appliquées depuis janvier 2003, elles réintroduisent une taxation des revenus du capital à un taux fixe de 15 %, une taxation de 33 % de tous les autres types de revenus et une exemption fiscale équivalente à 84 euros par mois, tout en éliminant la plupart des exemptions qui prévalaient jusqu'alors.

Enfin, la réforme des finances locales est loin d'être achevée. La loi sur les budgets de l'Etat et des communes a été amendée pour permettre d'effacer des dettes des collectivités, avec pour condition une réduction préalable du total des arriérés de paiement. De tels arriérés subsistent néanmoins, dépassant 58 millions d'euros au début 2003 avec une aggravation durant le premier trimestre. Cela rend nécessaire une meilleure rationalisation des dépenses, l'application de la procédure des limites d'endettement et l'amélioration des procédures de prévision budgétaire.

### **4.- EQUILIBRES SOCIAUX**

L'âge de la retraite est passé à 62 ans et demi pour les hommes et passera à 60 ans en 2006 pour les femmes. Une retraite peut être perçue dès qu'une période de cotisation de quinze années a été atteinte, mais trente années de cotisation sont nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Cette retraite est composée d'une partie à taux fixe (d'environ 40 euros par mois soit 19 % du salaire moyen net) et d'un complément lié au niveau du salaire d'activité. En moyenne, les retraites versées ne dépassent pas 40 % du salaire net moyen.

Au printemps 2002, le Parlement a rejeté la proposition gouvernementale de mettre en place des fonds de pension obligatoires. En janvier 2004, les fonds de pension privés facultatifs du troisième pilier commenceront toutefois à fonctionner. Une cotisation de 2,5 % du salaire à un fonds de pension sera possible et va croître progressivement jusqu'à 5,5 % en 2007. Mais la souscription se fera sur la base du volontariat et, selon les prévisions les plus optimistes, à peine 6 % de la population active devrait y participer.

La libéralisation gagne néanmoins progressivement du terrain. Ainsi, le nouveau code du travail en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 augmente-t-il la flexibilité du marché du travail. De même, en novembre 2002, le Parlement a adopté une loi visant à substituer des allocations directes aux

réductions de loyers pour les chômeurs de longue durée. La branche pharmacie de l'assurance sociale a connu une réforme sévère en 2002, qui s'est traduite par un surplus de 9 millions d'euros au premier semestre 2003.

Les disparités régionales restent fortes et la pauvreté est étendue dans le secteur rural où l'agriculture de subsistance représente une forme de chômage caché. Beaucoup d'agriculteurs sont dans une situation difficile relativement à leurs droits à la retraite et à l'assurance santé.

En 2003, la Lituanie se plaçait au 45<sup>e</sup> rang de l'indice de développement humain des Nations unies, ce qui représente l'avant-dernière performance de l'Europe à 25. En 2001, 13 % de la population vivait avec moins de 2 dollars par jour et le taux de chômage des jeunes était de 29 %.

## **5.- AGRICULTURE**

En 2002, le secteur agricole (industrie forestière incluse), qui occupait 17 % de la population active, ne participait plus que pour 7 % au PIB, ce qui reste toutefois le taux le plus élevé des Etats baltes. Près de la moitié de la production agricole est exportée vers la CEI et les Etats baltes. Plus encore que l'agriculture, la part de l'industrie agroalimentaire est relativement surdéveloppée en Lituanie par rapport aux autres pays candidats. Elle représente 21 % de l'emploi total et a bénéficié de 42 % des IDE reçus en 2002.

La Lituanie a obtenu des périodes de transition sur huit points du chapitre agricole, permettant notamment un délai dans la mise aux normes européennes des productions de lait et de produits laitiers, comme des entreprises de transformation de viande, de lait et de poisson. Ses quotas de production agricole vont être relevés dans tous les domaines, sauf pour le sucre. En janvier 2003, elle a amendé sa loi sur la vente de terres agricoles permettant à des étrangers non résidents d'acquérir des terres sept ans après l'adhésion à l'UE.

## Etats Baltes

### III.- Principaux indicateurs économiques

**Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)**

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PIB (a)	Estonie	3,9	9,8	4,6	-0,6	7,1	6,5	6,0	4,5(p)
	Lettonie	3,7	8,4	4,8	2,8	6,8	7,9	6,1	6,0(p)
	Lituanie	4,7	7,0	7,3	-1,8	4,0	6,5	6,7	6,0(p)
Production industrielle (b)	Estonie	3,4	13,4	4,1	-3,9	9,1	7,8	4,6	9,4(S1)
	Lettonie	1,4	6,1	2,0	-8,8	3,2	6,9	5,8	8,4(S1)
	Lituanie	5,0	3,3	8,2	-11,2	7,0	15,9	7,5	11,2(S1)
Production agricole (b)	Estonie	-6,3	-1,5	-5,0	-8,3	-1,6	10,9	-5	-
	Lettonie	-5,3	4,9	-5,0	-7,0	3,0	5,9	10,0	-
	Lituanie	10,0	6,0	-3,6	-7,7	-11,7	-4,6	6,1	-
Solde des admin. publiques (c)	Estonie	-1,5	2,2	-0,3	-4,6	-0,7	0,4	1,2	-0,5
	Lettonie	-1,8	0,3	-0,8	-3,9	-3,3	-1,9	-2,5	-3(p)
	Lituanie	-4,5	-1,8	-5,8	-8,5	-2,8	-2,0	-1,2	-1,5
Prix à la consommation (b)	Estonie	14,8	12,5	6,5	3,9	5,0	4,2	2,7	1(*)
	Lettonie	13,1	7,0	2,8	3,2	1,8	3,2	1,4	3,3(*)
	Lituanie	13,1	8,4	2,4	0,3	1,4	2,0	-1,0	-1,4(*)
Taux de chômage (b)(d)	Estonie	17,1	16,4	14,0	13,0	13,9	11,9	11,3	10,7(T2)
	Lettonie	22,2	15,9	14,7	14,0	14,4	12,9	11,6	10,7(T1)
	Lituanie	17,1	16,4	14,0	13,0	16,1	17,5	13,0	13,6(T1)

**Sources :** (a) : WIIW ; (b) : banques centrales et offices statistiques (Estonie, Lettonie, Lituanie), FMI ; (c) : BERD ; (d) : enquêtes emploi  
(p) : prévisions ; (S1) : premier semestre ; (T1) : premier trimestre ; (T2) : deuxième trimestre ; (\*) : octobre 2003

**Tableau 2 – Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (en % par rapport à l'année précédente)**

		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Salaire nominal	Estonie	36,9	25,2	19,6	11,8	10,6	10,6	13,5	10,8
	Lettonie	28,1	20,3	18,7	17,0	14,3	15,1	-0,6	15,4
	Lituanie	39,7	28,9	23,8	13,1	6,5	1,2	-2,0	4,9
Salaire réel*	Estonie	9,1	9,2	10,0	7,4	12,0	5,4	7,8	10,1
	Lettonie	14,4	5,7	19,3	14,7	19,1	14,2	-2,0	14,1
	Lituanie	8,5	10,6	16,8	17,5	3,4	-14,1	-1,8	6,4
Productivité du travail	Estonie	-5,7	8,1	19,8	4,4	4,3	9,2	6,3	11,0
	Lettonie	2,1	11,8	4,5	12,2	-5,1	2,5	12,1	2,9
	Lituanie	14,1	8,4	1,4	9,3	-10,0	7,5	18,2	2,9
Coût salarial unitaire	Estonie	45,2	15,8	-0,2	7,1	6,0	1,2	6,8	-0,2
	Lettonie	25,4	7,6	18,9	4,3	20,4	12,4	-11,3	12,1
	Lituanie	22,5	18,8	22,0	3,4	18,3	-5,8	-17,1	1,9
Coût salarial unitaire réel	Estonie	15,6	1,0	-5,2	2,9	7,3	-3,5	1,4	-0,9
	Lettonie	12,0	-5,4	14,1	2,2	25,4	11,4	-12,6	10,9
	Lituanie	-4,9	2,0	15,1	7,5	14,8	-20,1	-16,9	3,4

**Sources :** CEE/NU

\* : déflaté par l'indice des prix à la production

**Tableau 3 – Balances extérieures, réserves et endettement (en % par rapport à l'année précédente)**

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Exportations (croissance en %)	Estonie	13,1	40,9	11,7	-8,9	33,7	4,7	-1,9	9,6(S1)
	Lettonie	10,6	15,8	22,6	-14,1	-1,3	5,8	8,6	14,5(S1)
	Lituanie	24,0	15,1	-5,5	-24,5	8,5	23,4	14,8	?
Importations (croissance en %)	Estonie	26,2	15,2	11,3	-12,7	23,5	4,2	5,4	12,5(S1)
	Lettonie	27,6	10,0	16,7	-5,8	1,4	14,0	3,8	15,3(S1)
	Lituanie	24,9	43,0	2,6	-12,6	-2,8	18,9	15,1	?
Balance commerciale (en % du PIB)	Estonie	-26,4	-33,4	-29,0	-19,3	-19,6	-14,0	-17,4	-19,3(S1)
	Lettonie	-17,4	-14,2	-29,7	-18,4	-18,1	-17,5	-16,1	-18,5(S1)
	Lituanie	-15,3	-18,6	-19,5	-16,8	-12,5	-9,3	-9,8	-7,2(S1)
Balance courante (en % du PIB)	Estonie	-9,7	-12,1	-9,2	-5,8	-6,8	-6,5	-12,4	-21,9(T1)
	Lettonie	-4,2	-6,1	-10,6	-9,6	-6,8	-9,7	-7,8	-5,7(T1)
	Lituanie	-9,2	-10,2	-12,1	-11,2	-6,0	-4,8	-5,3	-3,6(T1)

**Sources :** banques centrales d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie  
(S1) : premier semestre ; (T1) : premier trimestre

# L'économie de la Russie en 2003 : Succès et ambitions

par Jacques Sapir

Alors que la transition a passé le cap des dix ans et que plus de cinq années se sont écoulées depuis le krach de l'été 1998, l'économie russe poursuit sa croissance. Cette dernière est même aujourd'hui à un niveau étonnamment élevé. Ce phénomène est souvent attribué à une cause extérieure : l'impact de la hausse des prix des hydrocarbures depuis 2001. Une analyse plus détaillée de la croissance laisse pourtant penser que le gaz et le pétrole n'y jouent qu'un rôle relativement secondaire, et probablement indirect. Dans ces conditions, les objectifs ambitieux fixés par le président Vladimir Poutine en mai 2003 exigeront pour être atteints plus qu'une simple perpétuation de la politique actuelle.

Les transformations profondes que l'économie russe connaît depuis la fin de 1998 semblent porter leurs fruits. Depuis 2000, un certain nombre de mesures importantes, qui vont de la mise en œuvre du nouveau code fiscal à la loi sur la fonction publique, ont incontestablement permis une rationalisation du cadre institutionnel. Il est aussi probable que l'intégration de fait de la Russie dans l'espace économique européen joue désormais un rôle non négligeable. Dans ce contexte, la décision du Conseil européen de novembre 2003 d'apporter son soutien à une adhésion rapide de la Russie à l'OMC prend valeur de symbole, et ce d'autant plus que le Conseil désavoue ainsi les timidités et les atermoiements de la Commission de Bruxelles.

On peut certes s'interroger sur l'impact à court terme de cette adhésion sur l'économie russe. La structure de ses exportations implique que les décisions de l'OMC auront, dans un premier temps, peu d'effet. Cependant la dimension politique est ici déterminante : comment comprendre que la Chine ait été admise si la Russie ne l'est pas ?

Il n'en reste pas moins que le principal enjeu pour la Russie réside moins dans l'OMC que dans la connexion de l'espace économique eurasiatique avec celui de l'Union européenne. Cette connexion se manifeste déjà dans les flux commerciaux. Elle pourrait prendre de nouvelles dimensions grâce à la conclusion de partenariats réellement mis en œuvre. Elle traduit le rétablissement de l'économie russe que l'on a constaté ces dernières années.

La forte croissance de celle-ci est en effet remarquable à plus d'un titre. Mais elle n'a pas encore effacé les séquelles de la dépression que le pays a connue entre 1992 et 1998. La Russie reste appauvrie par rapport à la situation qui était la sienne au début de la transition. Dans ce contexte, les objectifs fixés au gouvernement par le président Poutine à l'horizon 2010, lors de son message à la Douma du 16 mai 2003, impliquent un tournant volontariste, et l'avenir de la politique économique russe est largement suspendu à l'engagement des autorités politiques à mettre vraiment en œuvre les mesures nécessaires pour les atteindre. Il est possible que les tensions entre la situation actuelle et ces objectifs puissent expliquer en partie l'affaire Loukos qui a défrayé la chronique en 2003.

En tout état de cause, et alors que d'importantes échéances électorales se profilent (en décembre 2003 pour le renouvellement de la Douma, en avril 2004 pour l'élection présidentielle), des choix importants devront être faits. Il est possible que l'hiver 2003/2004 constitue une période importante dans l'élaboration d'une politique économique différente.

## **PERSISTANCE D'UNE FORTE CROISSANCE DANS UN CLIMAT MACROECONOMIQUE FAVORABLE**

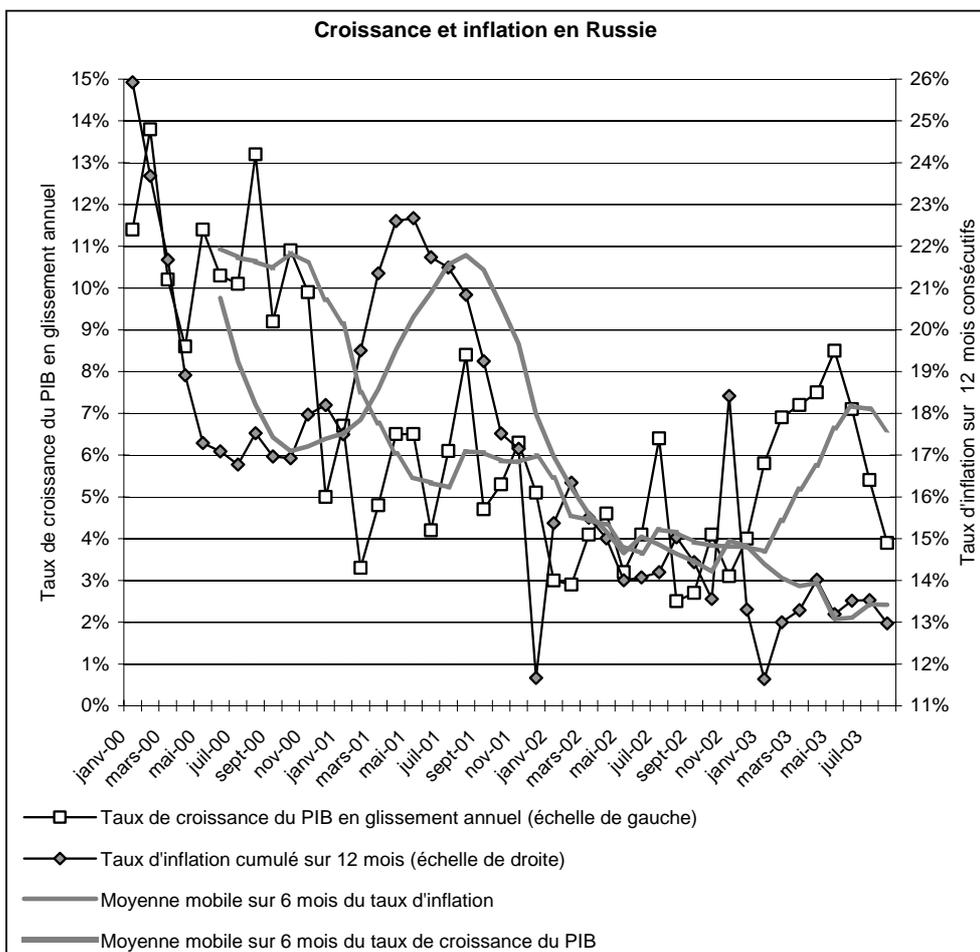
Alors que la croissance de la Russie donnait tous les signes d'un ralentissement important dans le cours de l'année 2002, la tendance s'est inversée au début de 2003. L'accélération des taux de croissance a été nette et semble devoir se confirmer à l'horizon des résultats annuels.

**Tableau 1**  
**Principaux chiffres illustrant la croissance en Russie**

	PIB	Production industrielle	Vol. du fret ferroviaire	Production agricole	Investissements
Croissance moyenne sur les 8 premiers mois de l'année 2003	6,5 %	6,7 %	7,6 %	-2,7 %	11,8 %
Croissance moyenne sur 12 mois (août 2002-août 2003)	5,5 %	5,6 %	6,8 %	-0,4 %	8,7 %
Croissance en 2002	3,7 %	3,7 %	2,5 %	3,7 %	2,5 %

Source : Banque Centrale de Russie

**Graphique 1**



Source : Banque Centrale de Russie

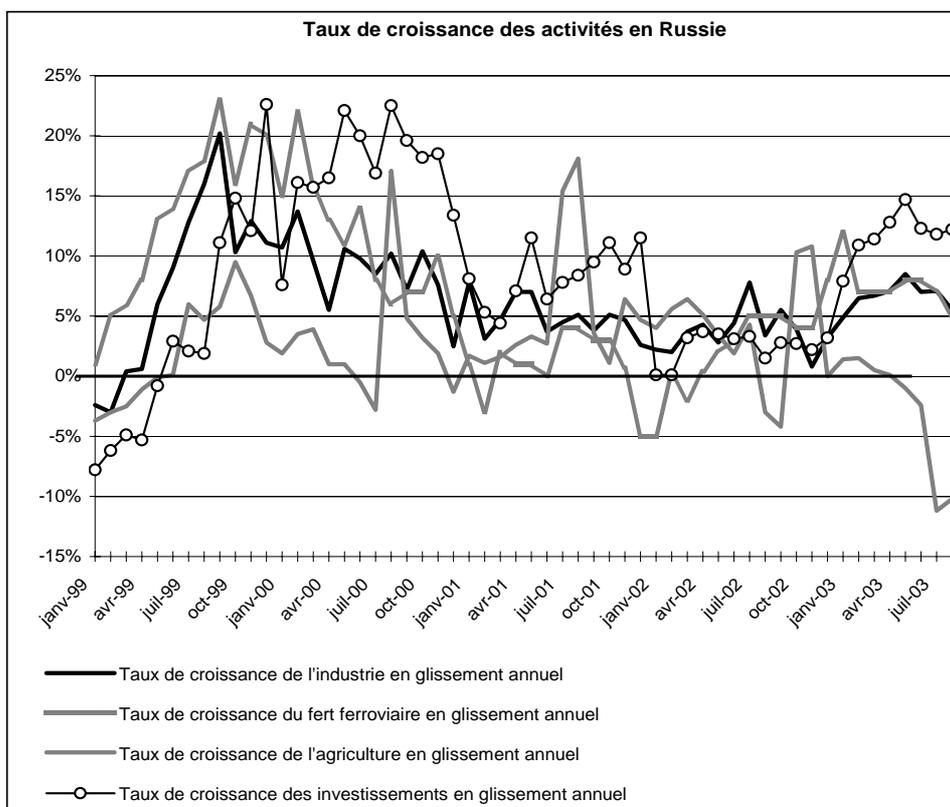
A l'exception de l'agriculture, l'activité économique connaît une accélération notable, qui semble concentrée cependant sur les six premiers mois de 2003. Cette accélération se fait sans entraîner de tensions inflationnistes. Depuis le pic de la fin du printemps 2001, la tendance à la baisse de l'inflation est régulière ; sur la base d'une moyenne mobile sur six mois, le taux semble devoir se stabiliser entre 10 % et 13 % par an. La stabilité de l'inflation, en dépit de chocs exogènes multiples dans une période récente, témoigne de la robustesse acquise par l'économie russe

depuis le krach de 1998. A l'inverse, le niveau auquel cette stabilité se manifeste montre que des tensions inflationnistes structurelles, en particulier l'écart entre la formation de l'épargne et le besoin d'investissement, se perpétuent. En réalité, ce n'est pas étonnant compte tenu de l'importance des reconstructions à entreprendre en Russie.

La croissance s'est manifestée dès la fin de 2002 par une forte accélération de l'évolution du volume du fret ferroviaire. Cet indicateur témoigne en général des mouvements dans l'appareil productif. De fait, la production industrielle a réagi à la hausse de fin 2002 à mai 2003.

Le mouvement des investissements est aussi spectaculaire. Alors que l'année 2002 avait été médiocre à cet égard, la hausse des investissements en 2003 est particulièrement importante. Elle traduit une croissance qui est largement impulsée par une formation de capital dans les entreprises mais aussi pour certains ménages (logements).

**Graphique 2**



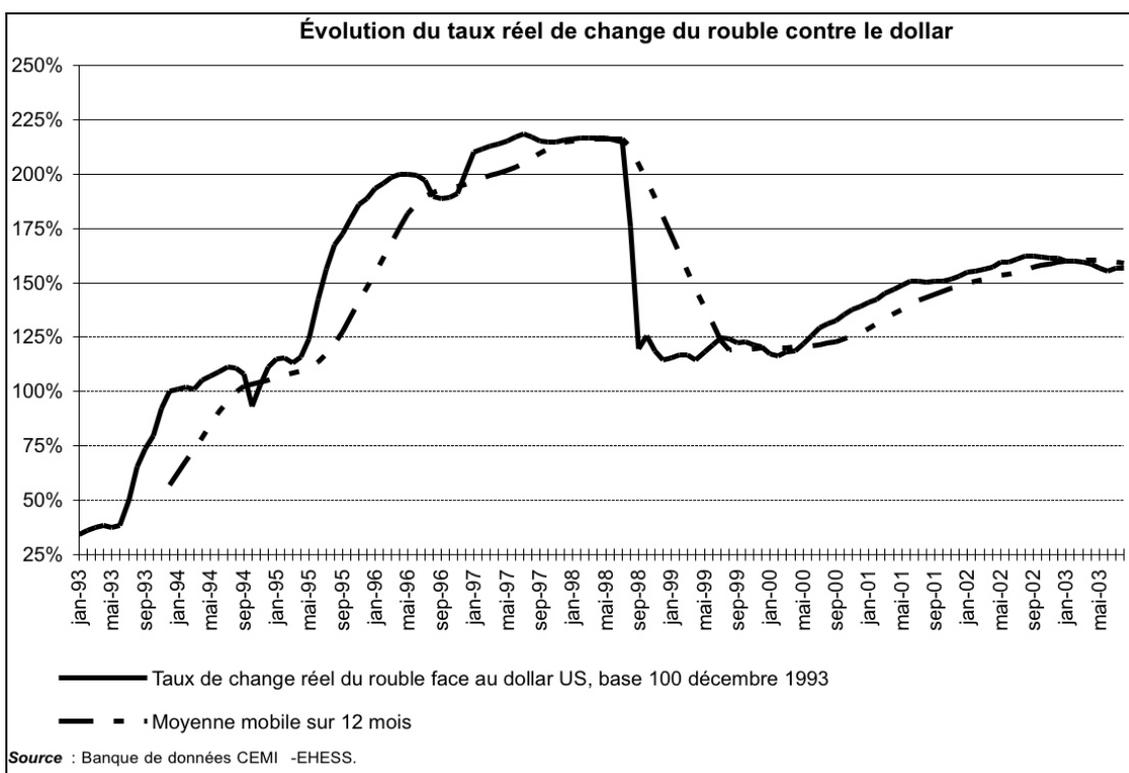
Source : Banque Centrale de Russie

La hausse des revenus des ménages a aussi été sensible dans la période. Elle oscille, sur douze mois, de 12 à 8 % entre janvier et août 2003. Mais ces chiffres sont à prendre avec précautions : des arrangements, souvent fondés sur des contrats d'assurance, visant à minimiser le salaire versé officiellement afin de contourner un impôt spécifique, se sont dénoués pendant l'hiver 2002/2003. La modification du code fiscal les a rendus caducs, mais la hausse importante des salaires correspond donc, dans un certain nombre de cas, à un phénomène de « légalisation » des rémunérations. Il est incontestable cependant que les revenus des ménages se sont effectivement accrus au cours des derniers mois.

## LES SOURCES DU REGAIN DE LA CROISSANCE

L'origine des bons résultats des huit premiers mois de 2003 reste difficile à déterminer avec précision. En effet, cette croissance survient alors que le phénomène le plus inquiétant de ces dernières années, la hausse du taux de change réel du rouble, continue de se manifester. Depuis la fin du printemps 2000, la dépréciation nominale du rouble face au dollar est moins forte que l'écart du taux d'inflation entre la Russie et les Etats-Unis. Il ne fait donc guère de doute que le rouble se soit apprécié en termes réels, même si ce mouvement semble s'être ralenti depuis le printemps 2003.

Graphique 3



Historiquement, depuis 1992, une appréciation du rouble a eu des effets très négatifs sur le niveau d'activité de l'économie. Inversement, une forte dépréciation, comme celle survenue à la suite de la crise financière de 1998, a un impact très positif. Or l'actuelle réévaluation du rouble en termes réels face au dollar ne semble pas avoir tous les effets négatifs que l'on pouvait craindre. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation.

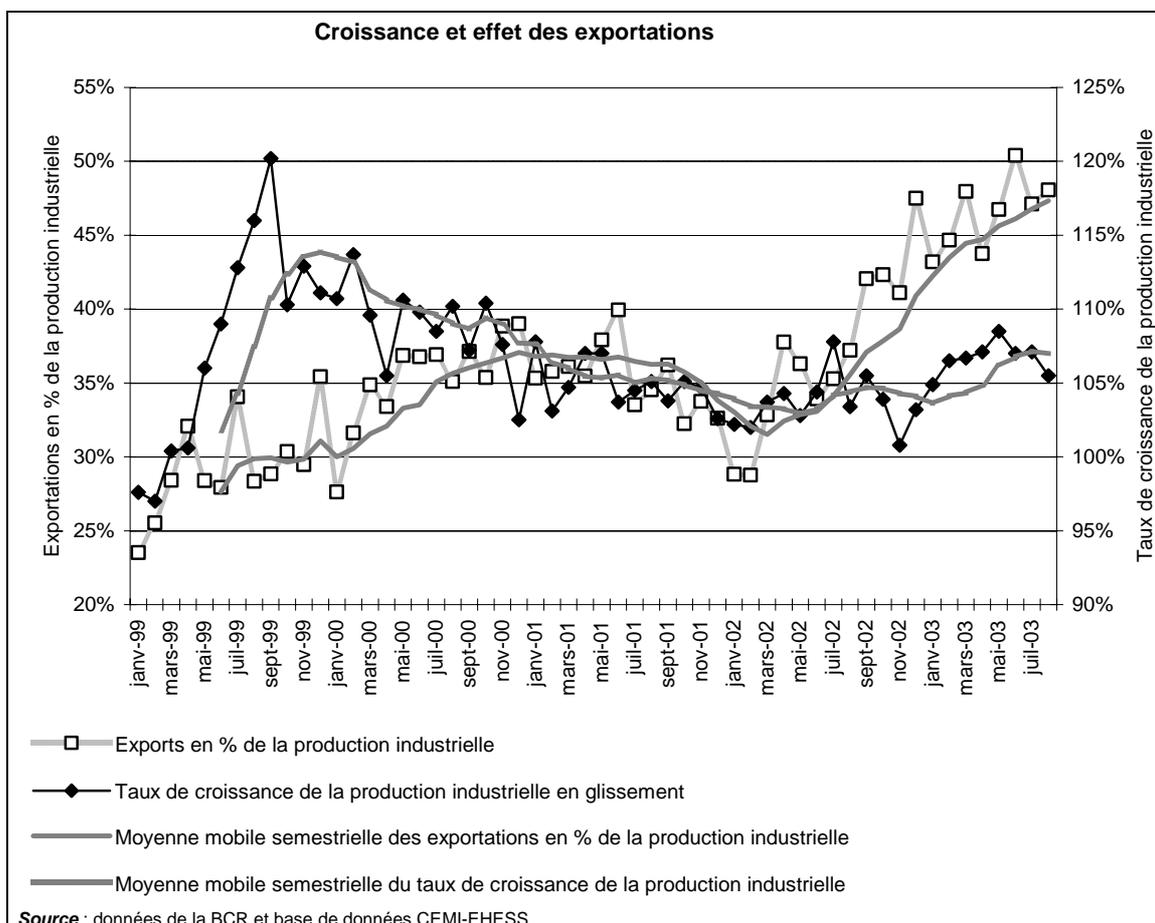
En premier lieu, les investissements qui se sont développés dans l'industrie de mi-1999 au début de 2002 ont certainement pu avoir un impact important sur les gains de productivité. Compte tenu du niveau faible qui était celui de la productivité industrielle en 1998, le potentiel de croissance était très important. Il n'est donc pas impossible qu'une forte hausse de la productivité ait pu compenser, au moins en partie, l'effet de la réévaluation réelle du rouble.

Un second facteur tient à l'évolution du dollar lui-même. En fait, la réévaluation du rouble depuis 2002 correspond à la dévaluation du dollar, et le rouble ne se réévalue pas par rapport à l'euro. Ce point est important car une part considérable du commerce extérieur de la Russie se fait avec la zone euro, même si la monnaie de règlement reste bien souvent le dollar. L'évolution de la

compétitivité globale de l'économie russe doit ainsi nécessairement tenir compte de l'orientation géographique de ses échanges. L'utilisation du dollar comme référence principale devient donc toujours plus discutable.

D'autres éléments sont à prendre en considération. L'impact des prix des hydrocarbures est souvent avancé comme un élément déterminant de la conjoncture russe. Cependant, les données disponibles ne confirment pas cette analyse.

**Graphique 4**



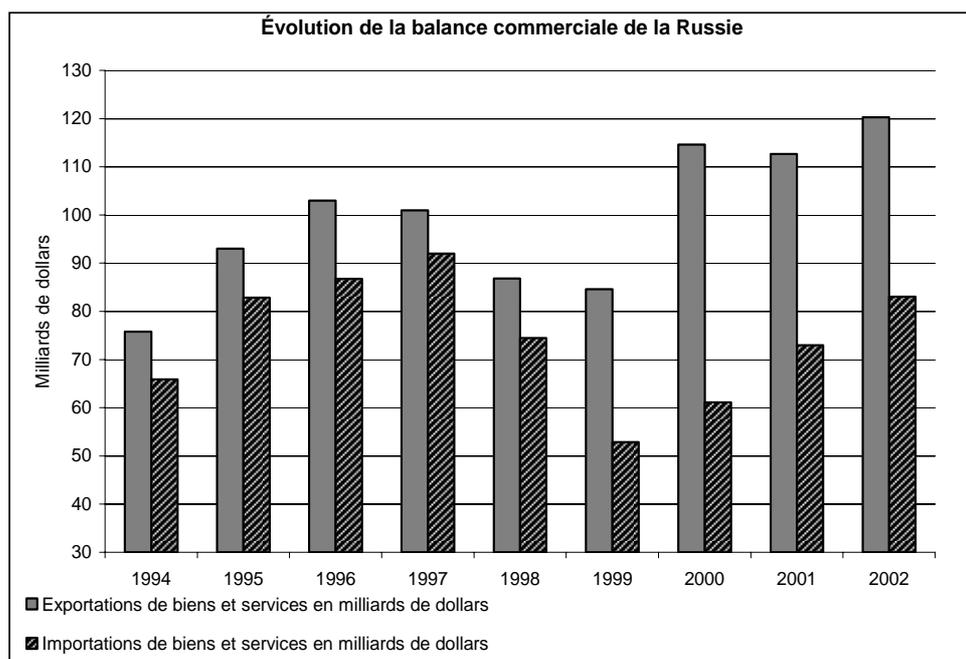
Il est indubitable que le relèvement des prix des hydrocarbures à partir de la seconde moitié de 1999 s'est traduit par une hausse progressive du poids des exportations par rapport à la production industrielle. Il faut cependant se souvenir que d'autres produits fournissent ces exportations : les métaux, les produits chimiques de base, les armes et, conjoncturellement, les céréales. Une comparaison des mouvements de la production industrielle et des exportations montre que le rebond de l'industrie russe est largement antérieur à la forte accélération de ces dernières. De plus, l'envolée des exportations en valeur à partir du début de l'été 2002, attribuée à un effet-prix des hydrocarbures, ne se traduit pas par un bond comparable de la production industrielle.

L'effet des hydrocarbures semble en fait avoir été indirect et partiel. Il est clair que des prix élevés au niveau mondial ont permis à l'Etat russe de retrouver une base fiscale solide tout en allégeant la pression pesant sur les producteurs internes. Cela a contribué à leur profitabilité et, partant, à l'expansion de la production et des investissements. Il est aussi clair que les profits accumulés par les entreprises pétrolières et gazières se sont traduits par des dépenses en Russie qui ont soutenu la conjoncture. Enfin, le retour d'une partie des recettes d'exportation a contribué à détendre la situation sur le marché des liquidités.

De ce point de vue, le solde commercial important dégagé par la Russie depuis le krach de 1998 a certainement été un facteur de stabilisation de la situation économique. Il a permis un retour à la solvabilité internationale et une alimentation en liquidités de l'économie, alors que la Banque centrale continuait de pratiquer une politique modérément restrictive. Cette situation a aidé le pays à sortir de la situation de sous-liquidité dans laquelle il avait été placé par les politiques conduites entre 1993 et 1998, qui s'étaient traduites par une explosion du troc comme moyen de règlement des transactions entre entreprises.

La remonétarisation de l'économie à laquelle on assiste de manière convaincante depuis l'hiver 1998/1999 est une des conséquences positives de l'alimentation en liquidités par le biais de l'excédent commercial. Cependant, il convient de bien mesurer que cet excédent fut, au premier chef, lié à la forte contraction des importations consécutive à la dévaluation du rouble.

**Graphique 5**



Source : Banque Centrale de Russie

En fait, si l'on compare la situation à la fin de 2002 avec le précédent pic d'exportation, on constate que le gain est inférieur à 20 %. Il est en revanche plus frappant de constater que le montant annuel des importations a diminué de 45 % entre 1997 et 1999. S'il retrouve aujourd'hui un niveau proche de celui de 1997, c'est avec une économie qui a entre-temps fortement progressé.

La ré-intermédiation de l'économie russe constitue un élément réellement nouveau dont il convient de tenir compte. Même si les entreprises russes ont encore peu recours au crédit bancaire, la hausse progressive de ce dernier avec des taux désormais très bas a certainement été un facteur d'entraînement de l'activité économique. A cet égard, le changement le plus important auquel on assiste depuis 2000 est assurément la montée du crédit comme instrument de financement de l'économie. En effet, l'un des résultats de la politique monétaire et financière conduite de 1992 au krach de 1998 avait été de l'étrangler et de chasser les banques hors de leurs métiers naturels. Le krach avait aggravé cette situation en raison des faillites bancaires multiples de cette période. De manière significative, le rétablissement de l'économie russe en 1999 et 2000 s'est fait dans une situation où il n'a joué qu'un rôle marginal. Le poids des crédits aux agents non-financiers a ainsi été particulièrement faible durant ces deux années.

On a constaté, en 2001 et 2002, un accroissement rapide du poids des crédits. Il bénéficie prioritairement aux entreprises privées et aux ménages qui commencent, même de manière encore très restreinte, à avoir accès au crédit à la consommation (en particulier pour l'achat d'automobiles).

**Tableau 2**  
**La progressive ré-intermédiation de l'économie russe**  
Données en milliards de roubles courants au 31 décembre

	Crédits aux entrepr. publ. non financières	Crédits aux entrepr. priv. non financières et aux ménages	Total des crédits aux agents non finan- ciers (hors adm.)	Total de ces crédits en % du PIB	Total de ces crédits en % des invest.
1998	33,1	345,9	379,0	14,1	93,1
1999	46,9	521,6	568,5	11,9	84,8
2000	73,9	867,1	941,0	12,9	80,8
2001	79,3	1388,9	1468,2	16,2	91,8
2002	121,3	1873,4	1994,7	18,4	113,4

*Source* : Banque centrale de Russie

Il ne fait pas de doute que, dans ce contexte, la présence de taux d'intérêts réels faibles pour les crédits à court terme a été un élément positif. Dans le même temps, il convient néanmoins de ne pas accorder à la politique du crédit une importance hors de proportion avec la réalité, dans une économie où le financement des agents continue de se faire, majoritairement, sur ressources propres.

#### **LES LIMITES DE LA CROISSANCE**

Si l'économie russe a donc connu un regain de croissance non négligeable durant les huit premiers mois de 2003, la situation du pays reste difficile. L'économie n'a pas surmonté les conséquences de la dépression des années 1992-1998. La Russie reste appauvrie, et les conditions d'une reconstruction rapide et d'un développement en profondeur sont loin d'être réunies (voir graphique 6).

Même en admettant que la croissance actuelle se poursuive au même rythme, ce n'est pas avant 2004 que la Russie aura retrouvé le niveau de 1992. C'est dire à quel point un retard considérable a été accumulé durant les six premières années de la transition.

Les investissements sont aussi loin d'avoir retrouvé le niveau qui était le leur en 1992. Cela signifie que de nombreuses entreprises et infrastructures fonctionnent encore sur la base du capital accumulé durant la période soviétique. Ce phénomène est aggravé, dans le secteur des matières premières, par le comportement opportuniste des grandes sociétés russes qui, sous couvert d'application des principes de la *corporate governance*, adoptent en réalité une attitude de maximisation à court terme de leurs résultats. En sacrifiant délibérément les investissements sur les nouveaux sites de production, en accroissant la production par des artifices ou des expédients (comme l'injection d'eau sous les nappes dans le cas des puits de pétrole), ces sociétés font apparaître un taux de profit artificiellement favorable qui leur permet de maximiser la valeur boursière du capital. De tels comportements, qui jettent un doute légitime sur la conduite de leurs dirigeants, aboutissent à reporter dans le futur un besoin massif en investissements.

Le taux d'investissement, qui est compris entre 16 % et 17 % du PIB, reste insuffisant. S'il n'est pas relevé, les gains de productivité qui ont été obtenus depuis 1999 pourraient être compromis, et même invalidés, par une dégradation des conditions de fonctionnement des systèmes de transport mais aussi des infrastructures productives dans certains secteurs. Par ailleurs, la détérioration des infrastructures publiques qui servent de base aux services dont la population a besoin, pourrait avoir assez rapidement un impact défavorable sur le niveau de l'activité économique ainsi que sur la rentabilité du secteur privé.

Dans ces conditions, on peut estimer le niveau nécessaire des investissements pendant cinq à dix ans entre 20 % et 25 % du PIB. Cela signifie que, à moins d'assister à un changement de politique économique, il a manqué et il manquera entre 20 et 27 milliards de dollars en investissement tous les ans de 2003 à 2008, soit environ 140 milliards de dollars. Le financement de ce manque d'investissements risque de se révéler problématique compte tenu de la relative faiblesse des investissements publics et du comportement opportuniste de certaines grandes sociétés.

Les investissements étrangers en Russie, même s'ils devaient connaître une très forte hausse dans les années à venir, ne pourront combler l'écart entre la dynamique actuelle de formation du capital et celle qui serait nécessaire. La hausse que l'on connaît depuis 2000 reste faible, et une comparaison entre les montants nécessaires et les montants observés sur une période de six années montre que l'on est loin du compte.

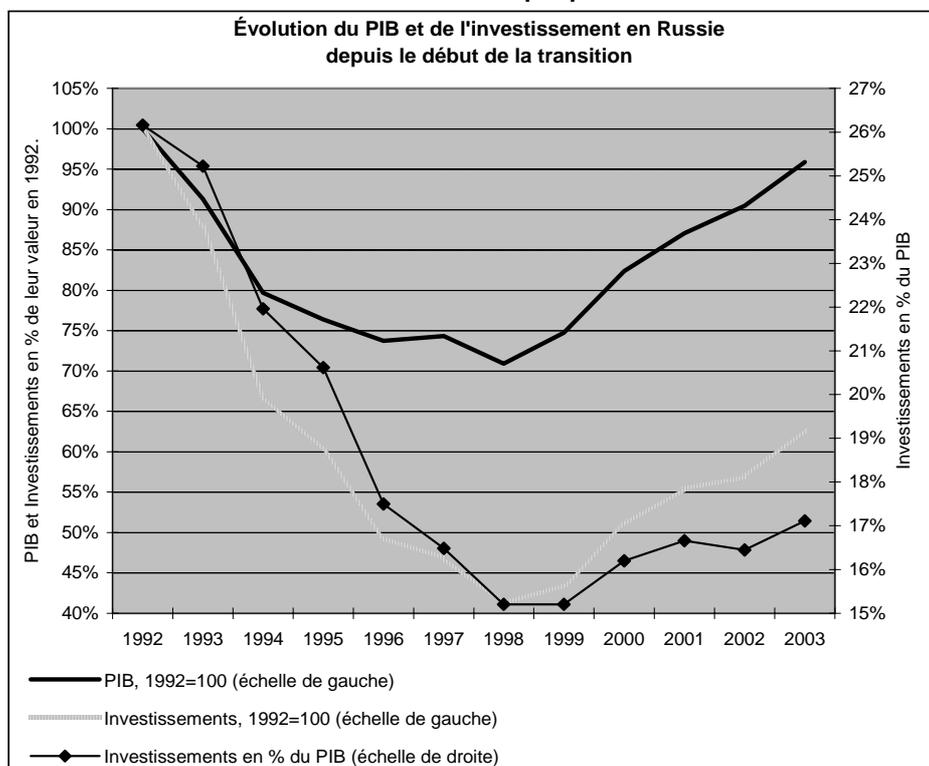
**Tableau 3**  
**Investissements étrangers en Russie de 1995 à 2000**  
en millions de dollars

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Cumul	Pourcentage
<b>Total</b>	<b>2983</b>	<b>6970</b>	<b>12295</b>	<b>11773</b>	<b>9560</b>	<b>10958</b>	<b>54539</b>	<b>100,0%</b>
<b>Industrie</b>	<b>1291</b>	<b>2278</b>	<b>3610</b>	<b>4698</b>	<b>4876</b>	<b>4721</b>	<b>21474</b>	<b>39,4%</b>
<b>dont : combustibles</b>	262	513	1677	1880	1700	621	6653	12,2%
<i>sidérurgie</i>	27	23	128	204	514	662	1558	2,9%
<i>métallurgie non ferreuse</i>	43	178	342	323	414	432	1732	3,2%
<i>chimie et pétrochimie</i>	174	103	82	52	103	243	757	1,4%
<i>constructions mécaniques et ind. des métaux</i>	197	194	274	305	395	470	1835	3,4%
<i>bois et cellulose</i>	174	313	203	240	193	257	1380	2,5%
<i>matériaux de construction</i>	20	31	40	26	31	61	209	0,4%
<i>industrie légère</i>	13	44	11	8	27	11	114	0,2%
<i>industrie alimentaire</i>	296	779	704	1473	1415	1786	6453	11,8%
<b>Agriculture</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>45</b>	<b>38</b>	<b>123</b>	<b>0,2%</b>
<b>Construction</b>	<b>217</b>	<b>96</b>	<b>268</b>	<b>237</b>	<b>97</b>	<b>86</b>	<b>1001</b>	<b>1,8%</b>
<b>Transports</b>	<b>11</b>	<b>86</b>	<b>50</b>	<b>318</b>	<b>521</b>	<b>1020</b>	<b>2006</b>	<b>3,7%</b>
<b>Commerces</b>	<b>680</b>	<b>2024</b>	<b>3088</b>	<b>2661</b>	<b>1827</b>	<b>2354</b>	<b>12634</b>	<b>23,2%</b>
<b>Finances, crédits, assurance, ass. vieillesse</b>	<b>406</b>	<b>2024</b>	<b>4763</b>	<b>900</b>	<b>114</b>	<b>274</b>	<b>8481</b>	<b>15,6%</b>
<b>Autres branches</b>	<b>374</b>	<b>458</b>	<b>497</b>	<b>2947</b>	<b>2080</b>	<b>2465</b>	<b>8821</b>	<b>16,2%</b>

Source : Tatiana Speranskaia, *La Place des banques étrangères dans le système bancaire russe en restructuration*, mémoire de DEA,

Même si les investissements étrangers, ou simplement ceux qui sont réalisés par des agents non résidents, devaient doubler dans les mois qui viennent, cela ne suffirait pas à combler l'écart que l'on vient d'évaluer. Ceci ne veut pas dire que les investissements étrangers, et en particuliers les investissements directs, ne puissent avoir un impact positif dans certaines activités. Il faut cependant cesser d'y voir la solution principale au problème de l'investissement en Russie.

**Graphique 6**



La reconstruction des mécanismes budgétaires et fiscaux à laquelle on a assisté depuis la crise de 1998 peut certainement être donnée en exemple, même si tout n'est pas parfait. Néanmoins, on peut se demander si elle est suffisante, compte tenu des défis posés par l'obsolescence d'une large partie du capital accumulé dans l'économie russe.

**Tableau 4**  
**Résultats budgétaires consolidés depuis 1998**

	Revenus budgétaires en % du PIB	Impôts en % du PIB	Dépenses budgétaires en % du PIB	Déficit ou excédent en % du PIB
1998	25,47	20,94	31,24	-5,76
1999	25,46	21,14	26,39	-0,93
2000	28,73	23,38	26,84	1,88
2001	29,58	25,80	26,63	2,95
2002	32,36	25,74	31,33	1,03

Source : ministère des Finances de Russie et Banque centrale de Russie

La réalisation d'un fort excédent budgétaire a été rendue possible par la remise en ordre de la fiscalité à partir de l'hiver 1998/1999. L'amélioration de la discipline fiscale s'est combinée à une politique faisant porter la pression fiscale sur les exportateurs de matières premières. En cinq ans, la pression fiscale a ainsi augmenté de 4,8 points de PIB, ce qui constitue un résultat remarquable. Il n'est cependant pas sûr qu'il soit suffisant.

La forte hausse des dépenses budgétaires, à la fois en roubles constants et en pourcentage du PIB, enregistrée entre 2001 et 2002, témoigne des besoins dans l'économie et la société. Le plan de développement présenté le 16 mai 2003 par Vladimir Poutine, qui prévoit un doublement du PIB à l'horizon 2010, implique nécessairement un rôle actif des finances publiques.

Dans ce contexte, la question de la base fiscale se posera avec une acuité particulière. Quand on sait que l'excédent commercial de la Russie oscille, depuis quatre ans, entre 40 et 60 milliards de dollars, on voit que la question du contrôle de la rente des matières premières est nécessairement au cœur de toute stratégie de développement. C'est d'autant plus vrai que les grandes sociétés exportatrices d'hydrocarbures et de matières premières ont repris une politique systématique d'évasion fiscale depuis la seconde moitié de 2002. Le manque à gagner pour les finances publiques est considérable. Il a donné lieu à une enquête de la Cours des comptes qui a abouti à un rapport récent dénonçant plusieurs centaines de cas et portant sur plusieurs milliards de dollars.

#### **L'AFFAIRE LOUKOS ET SES IMPLICATIONS ECONOMIQUES**

L'affaire loukos qui défraie la chronique tant judiciaire que politique et économique en Russie est symptomatique des tensions qui s'accumulent derrière le brillant rideau de scène d'une croissance en plein rebond. Cette affaire a commencé le 2 juillet par l'arrestation du responsable financier de la compagnie, Platon Lebedev, ainsi que par la convocation du PDG de la compagnie, Mikhail Khodorkovsky et du n° 2, Leonid Nevzlin, par le procureur fédéral.

Les accusations portées vont du détournement de fonds au meurtre en passant par le trucage de procédures de privatisation et la corruption de fonctionnaires. Dans l'une des affaires en cause, le gouverneur de Mourmansk avait déjà obtenu en première instance la condamnation d'une société-écran détenue par M. Khodorkovsky et P. Lebedev. L'assassinat de Vladimir Pethukov, maire de Nefteyugansk où la société loukos a de nombreuses installations, constitue un autre dossier pour le moins embarrassant. Ce meurtre, commis en juin 1998 le jour même de l'anniversaire de M. Khodorkovsky, avait été rapidement lié à la campagne menée par V. Pethukov contre les arriérés d'impôts dus par loukos depuis plusieurs années. L'arrestation du PDG de loukos, Mikhail Khodorkovsky, le 25 octobre 2003, et la démission qui s'en est suivie d'Alexandre Voloshine, le chef de l'appareil présidentiel, ont confirmé que l'on assiste à un tournant important dans la vie politique et économique russe.

Les accusations portées contre les dirigeants de loukos reflètent des accusations plus générales énoncées à l'encontre des oligarques et de leurs équipes depuis de nombreuses années, tant en Russie qu'à l'étranger. Les irrégularités ont été légions lors des privatisations, et la Cour des comptes avait relevé, dans un rapport datant de fin 2000, près de 80 % des procédures.

On comprend alors pourquoi les procédures judiciaires entamées début juillet 2003 sont fortement symboliques en Russie. Elles s'attaquent à une société, et à un groupe de responsables, dont la trajectoire de ces dernières années résume assez bien les dimensions les plus contestables de la transition en Russie. Les collègues du procureur fédéral en charge du dossier ne font pas mystère de ce que de nouvelles procédures pourraient être instruites ; on parle ainsi de 3 000 actions en justice qui pourraient donner lieu à de nouvelles inculpations et porteraient sur des accusations d'évasion fiscale et de blanchiment de capitaux.

Au début de septembre 2003, Vladimir Poutine est intervenu publiquement pour affirmer qu'il n'était nullement question d'annuler les privatisations. Il a cependant ajouté que les délits ou les crimes qui avaient pu être commis pendant le processus de privatisation ne pouvaient rester impunis. Il faut ici signaler qu'une large majorité de la population russe (73%) se prononce pour une révision des grandes privatisations. De fait, en insistant sur l'autonomie des procédures légales, le président russe a apporté un soutien très net à la procédure judiciaire actuellement en marche.

Notons que le président du Conseil de la fédération, Serguei Mironov, a indiqué le 23 septembre qu'il considérait comme inutile, voire dangereux, de donner une base légale aux déclarations de Vladimir Poutine quant à la garantie des privatisations. Si ces dernières ne doivent pas être annulées, des exceptions sont possibles là où des crimes ont été commis. S. Mironov – et il est loin d'être le seul parmi les hommes politiques russes – soutient par ailleurs l'idée selon laquelle il est nécessaire de prendre des actes législatifs afin d'assurer une meilleure redistribution des revenus issus des matières premières. Cela implique nécessairement une forme de contrôle sur les matières premières et leur commercialisation.

Les questions relatives aux privatisations et au partage de la rente des matières premières sont appelées à être des thèmes centraux du débat public des mois à venir.

Au-delà des péripéties judiciaires et électorales, l'affaire Loukos est exemplaire en ce qu'elle nous révèle des dynamiques institutionnelles. Nul ne conteste qu'une définition précise des droits patrimoniaux entre acteurs économiques constitue une condition essentielle aux transactions marchandes. Le bon fonctionnement de ces institutions, néanmoins, ne dépend pas seulement – et le cas de la Russie nous le rappelle avec force – d'une définition légale des droits et des procédures. Ce bon fonctionnement dépend avant tout de la légitimité de ces institutions. Or, clairement, cette légitimité est aujourd'hui mise en cause, non par l'arrestation de Mikhail Khodorkovsky, mais par les conséquences des privatisations de 1995-1997, qui sont rejetées par une écrasante majorité de la population. Nul n'ignore qu'une crise de légitimité, parce qu'elle délie les individus de leur obligation de l'observance des lois, peut être dévastatrice. Or c'est bien de cela qu'il s'agit. Telle est la crise qui couve sous les bons résultats de la croissance russe depuis 1999.

Les options ouvertes au gouvernement russe sont aujourd'hui limitées. Il est clair qu'il ne peut laisser la situation en l'état. Tant que l'ombre de l'illégitimité pèsera sur la propriété privée des entreprises, les investissements ne pourront être eux-mêmes que limités.

L'option d'une amnistie générale, souvent évoquée, n'est pas réaliste. Dans la mesure où ce qui est en cause est la légitimité même d'un processus, ce n'est pas par une amnistie que l'on mettra fin au débat. Une telle amnistie, destinée en principe à rassurer les investisseurs, manquerait totalement de crédibilité. Qui, en effet, prendrait au sérieux une mesure qui serait rejetée par les trois quarts de la population ?

L'option d'une annulation totale des grandes privatisations pour procéder de manière transparente et régulière à un nouveau processus a bien des attraits. Si une telle opération pouvait être rapidement et clairement menée à bien, nul ne doute qu'elle renforcerait considérablement le cadre institutionnel. Mais on peut douter de la capacité des autorités russes à réaliser rapidement de nouvelles privatisations dans des conditions qui leur donneraient une légitimité incontestable.

Une option intermédiaire a été évoquée par Evguenyi Primakov, l'ancien Premier ministre, aujourd'hui président de la Chambre de commerce, et Serguei Mironov. Cette option repose sur la combinaison d'une amnistie partielle et d'une lourde amende. Les privatisations effectuées avant 1998 seraient garanties « sauf dans le cas où le propriétaire a commis des actes criminels ». Dans le même temps, les propriétaires d'industries exploitant des ressources naturelles paieraient en totalité les droits qu'ils doivent à l'Etat et qui ne sont aujourd'hui payés qu'à hauteur de 20 %. Se pose alors la question de l'utilisation des sommes collectées par ce mécanisme. Sur ce point,

c'est Sergueï Mironov qui a été le plus explicite et le plus précis. Il a proposé, lors de son intervention du 23 septembre, qu'elles soient, pour moitié, allouées à un budget de développement de la Russie et, pour l'autre moitié, à quatre budgets spécifiques, soit les programmes sociaux, la santé, l'éducation et la défense.

## STABILISATION INSTITUTIONNELLE ET DEVELOPPEMENT

Le bilan que l'on peut tirer des évolutions économiques et politiques de la Russie depuis la fin de 2002 est que le passage d'une croissance simple à une logique de développement dépend dans une large mesure de la stabilisation du cadre institutionnel. Cette stabilisation ne doit pas être confondue avec le *statu quo* dans la mesure où ce dernier est perçu comme injuste et insupportable par une large majorité de la population. L'approche choisie par Vladimir Poutine au début de son mandat en 2000, celle d'un compromis avec les oligarques issus de la période eltsinienne sous condition que ces derniers se révèlent des instruments d'un développement économique du pays, est aujourd'hui en crise.

Elle est en crise parce qu'une partie des oligarques, et spécifiquement ceux de la production des matières premières, n'ont pas joué le jeu. Ils se sont contentés d'encaisser la rente issue de la hausse des prix mondiaux et ont pratiqué une politique de maximisation à court terme de la valeur boursière de leurs sociétés, aux dépens d'une véritable stratégie de développement. Ils ont aussi cherché à renouer avec les politiques d'évasion fiscale pratiquées massivement avant 1998. Enfin, ils constituent dans bien des cas un obstacle au développement d'un tissu de petites et moyennes entreprises.

Mais cette approche est aussi en crise parce que Vladimir Poutine semble avoir modifié son horizon temporel. S'il s'est toujours fait l'avocat de la reconstruction économique, il est clair que, depuis le printemps 2003, il semble miser sur une forte dynamique économique en Russie afin d'accélérer la reconstruction du pays. Plusieurs éléments peuvent avoir conduit le président russe à penser que le temps était compté : les conséquences humaines et démographiques de la stagnation sociale en Russie, l'impact potentiel de la zone euro sur l'économie du continent européen, enfin l'évolution unilatéraliste de la politique américaine symbolisée par la guerre en Irak de 2003.

Quelles qu'en soient les raisons, un tournant se dessine aujourd'hui. Le départ d'Alexandre Voloshine, symbole des hommes et des méthodes du passé eltsinien, en est un des symptômes. Le remaniement ministériel qui devrait survenir après les élections législatives ou présidentielles en sera un autre.

Ce tournant ne saurait se résumer aux péripéties judiciaires dont l'affaire Loukos est un exemple. Il porte fondamentalement sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un contrat social qui rendra la sortie du modèle soviétique et la transition enfin légitimes pour une grande majorité de la population. C'est ce contrat social qui sera, s'il se met en place, la base de la réelle stabilité institutionnelle en Russie dont tous les acteurs économiques, russes et étrangers, ont besoin. La règle de droit est juridiquement formelle et socialement factice tant que les bases de la légitimité de l'ordre social ne sont pas refondées.

Ce tournant peut être une occasion inespérée de favoriser l'intégration de la Russie dans un ensemble économique et stratégique européen. Il y a là l'objet d'un véritable défi tant pour les responsables russes que pour les hommes politiques européens. La sortie de la relation d'assistance, dont les effets pervers sont patents, et la mise en place de partenariats véritables constituent la logique de cette intégration.

Il est possible que ce tournant soit le véritable enjeu du prochain mandat présidentiel que briguera très probablement Vladimir Poutine. Si tel était le cas, c'est bien à l'accouchement de la véritable Russie post-soviétique que nous serions alors en train d'assister.

## Russie

### III.- Principaux indicateurs économiques

**Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
PIB	-	-	-3,6	1,4	-5,3	6,4	10,0	5,0	4,3	6
Production industrielle	-20,9	-3,3	-4,0	1,9	-5,2	11,0	11,9	4,9	3,7	6
Production agricole	-12,0	-8,0	-5,1	1,5	-13,2	4,1	7,7	7,5	1,7	-1,5
Formation brute de capital fixe	-24,0	-10,0	-18,0	-5,0	-12,0	5,3	17,7	8,7	2,6	10
Ventes au détail	0,1	-7,0	-4,0	3,6	-3,5	-6,3	8,8	10,6	8,9	-
Prix à la consommation	307	197,5	47,8	14,8	27,6	85,7	20,8	21,6	16,0	12,5
Salaire réel moyen	-8,0	-28,0	6,0	4,7	-13,3	-22,0	20,9	19,9	16,6	-
Solde des admin. publ. (en % du PIB) (a)	-	-6,6	-9,4	-8,5	-8,2	-3,1	2,7	2,9	1,4	2
Taux de chômage (en % de la pop. active)	-	-	-	-	13,5	13,0	10,5	9,1	8,0	7,5

Sources : WIIW ; (a) : BERD  
(e) : estimation ; (p) : prévision

**Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement**

	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
Exportations cr. % en euros	-13,3	6,5	60,5	-0,2	-0,2	3
Importations cr. % en euros	-18,4	-28,5	31,0	23,6	6,7	2
Balance commerciale (Md\$) (a)	16,4	36,0	60,2	48,1	46,3	55
Balance courante (Md\$)	0,2	24,6	46,8	35,0	31,1	27-42*
Réserves en devises (Md\$)	7,8	8,46	24,26	32,54	44,05	-
Dette extérieure (Md\$)	189,2	178,6	161,4	150,8	152,1	-

Sources : WIIW ; (a) BERD ; \* : fourchette WIIW-BERD  
(e) : estimation ; (p) : prévision

**NB** Certains des chiffres qui figurent dans ces tableaux peuvent paraître différents de ceux qui sont utilisés dans le texte car ils ne proviennent pas des mêmes sources. Ici, il s'agit des chiffres donnés par le WIIW et la BERD. Pour préserver la continuité des séries et sauvegarder l'homogénéité des chiffres, nous avons choisi de conserver les données de ces deux organismes, même si elles diffèrent des chiffres de sources russes.

# Ukraine

par Jean-Pierre Pagé

Déroutante Ukraine ! Alors que les experts économiques (BERD, CEE/NU) mettaient l'accent, il y a un an, et même au printemps dernier, sur le ralentissement de la croissance du PIB (passée de plus de 9 % en 2001 à moins de 5 % en 2002), on a assisté à une nouvelle accélération de cette croissance au cours des premiers mois de 2003 (plus de 7 % de janvier à mai). En conséquence, la prévision moyenne pour l'ensemble de l'année, calculée par la BERD dans son *Transition Report 2003* de novembre, fait état de 6 %, alors que la moyenne établie par la même institution en mai 2003 était encore de l'ordre de 4 %. Et l'on ne peut qu'être frappé par la simultanéité des évolutions entre l'Ukraine et la Russie dont on a vu que la croissance de son PIB connaissait un rebond spectaculaire en 2003. Voilà qui témoigne de la permanence des liens qui existent entre les économies de ces deux pays.

Cette croissance du PIB en 2003, qui est, de fait, soutenue par une reprise des exportations vers la Russie (en augmentation de près de 25 % au cours des premiers mois de 2003), tient aussi largement à la fermeté de l'investissement domestique (en augmentation de 23 % au premier trimestre avec une prévision de 10 % pour l'ensemble de l'année) et à la stimulation de la demande de consommation résultant de la hausse du salaire réel moyen mensuel (qui a augmenté de 20 % en 2002) et autres revenus.

Cette croissance, on la retrouve au niveau de la production industrielle dont le taux d'augmentation remonterait à 9 % en 2003 contre 7 % en 2002. Au cours de la période janvier-mai, l'industrie manufacturière, qui « pèse » pour trois quarts dans la production industrielle totale, a connu une hausse de près de 13 % se décomposant comme suit : industrie alimentaire, 16 % ; produits issus des forêts, 20,5 % ; métaux ferreux et non ferreux, 14 % ; machines, 21 %. La construction, pour sa part, a enregistré une hausse de 17,5 %. La production agricole en revanche, pénalisée par de mauvaises conditions climatiques, devrait rester stable pour l'ensemble de l'année après une petite hausse de 2 % en 2002.

Il n'est pas surprenant que cette croissance ait une incidence sur l'inflation. Le taux de cette dernière, inférieur à 1 %, avait été particulièrement bas en 2002 sous l'effet de la diminution des prix des denrées alimentaires (qui représentent près des deux tiers du panier de référence de l'indice des prix à la consommation) suivant de bonnes récoltes. On sait en outre que la faiblesse des industries de transformation et le mauvais état des infrastructures de stockage ont obligé les producteurs ukrainiens à vendre massivement (notamment à l'étranger) des produits bruts dans des conditions financières désavantageuses (cf. le précédent *Tableau de bord*). En revanche, l'inflation remonterait à 5 % en 2003 (BERD novembre 2003). Là encore, il faut voir l'incidence des prix des denrées alimentaires repartis à la hausse à la suite d'une mauvaise récolte de céréales. Pour contenir la flambée des prix, le gouvernement ukrainien a d'ailleurs autorisé, en juin 2003, certaines autorités régionales à mettre en place des contrôles temporaires des prix.

Si le budget de l'Ukraine a dégagé un excédent de l'ordre de 0,5 % du PIB en 2002, cela n'a pas été obtenu sans mal. Selon la BERD, une sévère politique de « séquestration des dépenses » a compensé la chute des recettes résultant à la fois du ralentissement de la croissance, de la faiblesse des revenus tirés des privatisations (qui n'ont représenté que 10 % de ce qui était escompté) et de la réduction des financements du FMI et de la Banque mondiale, là encore par rapport à ce qui était attendu.

Si les recettes budgétaires sont à peu près conformes aux objectifs pour le premier trimestre de 2003, l'année entière devrait se solder par un déficit des finances publiques de l'ordre de 1 % du PIB. Les arriérés de paiement en particulier, notamment en ce qui concerne la TVA, mais aussi les taxes sur le gaz demeurent élevés.

D'importantes modifications de la fiscalité, approuvées par le Président Koutchma, doivent

survenir au début de 2004. Les autorités ukrainiennes ont succombé à leur tour à la mode en vigueur dans les pays voisins, et ont prévu de mettre en place une *flat tax* de 13 % (devant passer à 15 % en 2007) en remplacement de l'impôt progressif qui existait jusqu'ici. Elles en attendent un effet positif sur les recettes grâce à l'élargissement de l'assiette de sa perception, la suppression des exemptions d'impôt qui pourrait l'accompagner (mais qui ne semble pas prévue dans l'immédiat) et la réduction du champ de l'« économie grise » (estimée à 40 % de l'économie officielle par le ministère de l'Economie). Comme le font remarquer les économistes du WIIW, si les résultats de cette réforme ne sont pas à la hauteur des attentes, il pourrait être difficile de financer les accroissements du salaire minimum et des pensions programmés au cours de la période préélectorale de 2004 sans créer une poussée inflationniste. Par ailleurs, le taux de l'impôt sur les sociétés doit être ramené de 30 à 25 %. En revanche, le Président s'est opposé à la réduction, pourtant approuvée par le Parlement en juin, du taux de la TVA de 20 à 17 %.

Les effets de la crise mondiale sur les échanges commerciaux n'ont pas épargné l'Ukraine puisque les taux de croissance des exportations et des importations (mesurés en euros) ont été fortement réduits en 2002 par rapport à ce qu'ils étaient en 2001 et, plus encore, en 2000. Mais comme le taux de l'augmentation des exportations a représenté plus du double (4,7 % contre 2 %) de celui des importations, la balance commerciale est demeurée positive, dégageant un excédent de l'ordre de 700 millions de dollars, en accroissement par rapport à 2001. Si l'on y ajoute l'effet de l'augmentation des revenus de services (principalement les ressources tirées du transit du gaz russe) et des revenus de transferts (des travailleurs opérant à l'étranger), on comprend que la balance des paiements courants ait dégagé un fort excédent approchant 8 % du PIB en 2002. Dans ces conditions, les réserves de la Banque centrale ont substantiellement augmenté, passant (or exclus) d'un peu moins de 3 milliards de dollars en 2001 à environ 4,25 milliards de dollars. En 2003, la balance des paiements courants devrait rester excédentaire pour un montant compris entre 4 % et 5,5 % du PIB selon les prévisions.

Malgré la forte hausse des salaires et autres revenus, la situation sociale de l'Ukraine demeure critique. Selon les données recueillies par la BERD (dans son dernier rapport), le taux de pauvreté serait très élevé, allant de près de 27 % selon des standards nationaux à 45 % (en 1999) selon d'autres critères, et ce taux atteindrait près de 50 % en Transcarpathie selon le WIIW. Selon la même source, entre 2 et 7 millions de personnes travaillent illégalement à l'étranger et les projections démographiques de l'ONU laissent prévoir une diminution d'un tiers de la population de l'Ukraine d'ici à 2050. Enfin, si le taux de chômage officiel reste de l'ordre de 4 %, le taux de chômage réel mesuré par les enquêtes emploi demeure aux environs de 11 %.

Les transformations structurelles se poursuivent à leur rythme et se heurtent à un certain nombre d'obstacles. Alors que la privatisation des petites entreprises est proche de son achèvement, celle des grandes entreprises est encore loin d'être terminée. Le nombre des entreprises dans lesquelles l'Etat détient des parts approche 15 000.

Le Fonds pour la propriété d'Etat a publié un programme fixant l'horizon 2008 pour l'achèvement des « grandes privatisations ». Ce programme (que le Parlement n'a toujours pas entériné) comprend des mesures pour simplifier les procédures et limiter les privatisations « sauvages » ou « de l'ombre ». Il prévoit aussi une diminution du nombre des entreprises échappant légalement à la privatisation.

Celle des services publics et infrastructures ne progresse que lentement. La privatisation de l'entreprise de télécommunications Ukrtelecom a été retardée en raison de conditions défavorables et du manque d'un système de régulation approprié. Un projet de loi sur les télécommunications, qui a été approuvé par le Parlement en juillet 2003, a fait l'objet d'un veto de la part du Président. La privatisation des entreprises de distribution de l'énergie est rendue difficile en raison de l'importance des dettes sur le Energomarket. Le Parlement examine les moyens de réduire ces dettes. En ce qui concerne les autres infrastructures, les restructurations sont freinées par l'absence d'institutions susceptibles d'assurer une réglementation des activités des futures

entreprises privées et les difficultés rencontrées pour élever les tarifs de façon à couvrir les coûts.

En ce qui concerne l'environnement général des entreprises, de nouveaux codes civil et commercial ont reçu l'approbation du Président en mars 2003 et entreront en application au début de 2004. Ils constituent un progrès dans le sens d'une meilleure protection des droits de propriété et de la mise en place d'un cadre général favorable à l'économie de marché.

Un premier pas a été accompli vers la réforme du système des retraites avec la signature par le Président, en août 2003, de deux lois ouvrant la voie à la mise en place d'un système à « trois piliers ». Ces lois, qui ne modifient pas l'âge de départ à la retraite actuel pour le régime de base, autorisent des contributions volontaires individuelles et la création de fonds de pension privés.

Le panorama de l'Ukraine reste donc très mitigé. L'illusion d'une intégration rapide dans l'Union européenne semble s'être dissipée et, comme le soulignent les experts du WIIW, les responsables de l'élargissement ont cessé d'agiter la « carotte » d'une future adhésion auprès du gouvernement ukrainien.

Au demeurant, les difficultés auxquelles se heurte la restructuration de l'économie ukrainienne, une certaine opacité des conditions dans lesquelles s'effectue la transformation de celle-ci et l'instabilité rémanente de la situation politique accrue dans la perspective des prochaines élections présidentielles confèrent peu de visibilité aux opérateurs extérieurs, comme en témoigne la prudence des investisseurs étrangers.

Le contenu de l'Accord de partenariat et de coopération avec l'Union européenne reste très pauvre, alors que les changements que va entraîner l'élargissement aux voisins occidentaux de l'Ukraine vont obliger l'UE à définir une stratégie crédible de développement des relations avec cette dernière, tenant compte des nouvelles conditions ainsi créées, sous peine de provoquer pour le pays des ruptures douloureuses, voire dramatiques.

Les responsables de l'Ukraine semblent actuellement concentrer leurs efforts sur les négociations en vue de l'adhésion de leur pays à l'OMC, négociations que la Russie souhaiterait voir coordonnées avec les siennes en ce qui concerne les concessions que les deux pays pourraient consentir en échange de cette adhésion.

Le projet de création d'un espace économique regroupant la Russie et quelques uns de ses voisins, dont l'Ukraine, progresse d'ailleurs, même s'il est encore loin d'être réellement mis en œuvre. Après l'accord passé entre leurs présidents au début de 2003, les gouvernements du Belarus, du Kazakhstan, de la Russie et de l'Ukraine sont convenus, en septembre 2003, de mettre en place un « espace économique commun ». Mais le contenu de cet accord n'est pas encore complètement clarifié. Si le concept envisagé est celui d'un projet d'intégration des économies des quatre pays, l'Ukraine a indiqué que son intérêt principal allait à une zone de libre échange.

## Ukraine

### III.- Principaux indicateurs économiques

**Tableau 1 – Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
PIB	-22,9	-12,2	-10,0	-3,0	-1,9	-0,2	5,9	9,21	4,8	6
Production industrielle	-27,3	-11,7	-5,2	-0,3	-1,0	4,0	12,4	14,2	7,0	9
Production agricole	-16,5	-3,6	-9,5	-1,9	-9,8	-6,9	9,8	10,2	1,9	0
Formation brute de capital fixe	-22,5	-35,1	-22,0	-8,8	6,1	0,4	14,4	20,8	8,9	10
Ventes au détail	-13,6	-13,9	-5,1	0,2	-6,6	-7,1	8,1	13,7	14,8	-
Prix à la consommation	891	377	80,2	15,9	10,6	22,7	28,2	12,0	0,8	5(a)
Salaire réel moyen	-	-0,1	-4,2	-2,1	-3,2	-5,4	1,1	20,7	20,0	-
Solde des admin.publiques (en % du PIB)(a)	-8,7	-6,1	-3,2	-5,4	-2,8	-2,4	-1,3	-1,6	0,5	-1
Taux de chômage (en % de la pop. active)										
- chômeurs enregistrés en fin d'année	0,4	0,5	1,3	2,3	3,7	4,3	4,2	3,7	3,8	4
- moyenne annuelle sur base enquêtes emploi	-	-	-	-	11,3	11,9	11,7	11,1	10,2	11

Sources : WIIW ; (a) : BERD  
(e) : estimation ; (p) : prévision

**Tableau 2 – Balances extérieures, réserves et endettement**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002(e)	2003(p)
Export. (en % par rapp. à l'année précédente) (en euros)	-	-	-	10,5	-10,1	-3,8	45,3	15,1	4,7	6
Import. (en % par rapp. à l'année précédente) (en euros)	-	-	-	8,8	-13,2	-15,3	36,0	16,6	2,0	4
Balance commerciale (Md\$) (a)	-0,47	-2,36	-3,20	-2,90	-2,04	-0,26	0,62	0,49	0,71*	0,4**
Balance courante (en % du PIB)	-4,9	-3,1	-2,7	-2,7	-3,1	5,2	4,7	3,7	7,7	4
Réserves en devises de la Banque centrale (Md\$(or excl.)	-	1,05	1,96	2,34	0,76	1,05	1,35	2,96	4,24	4,5
Dette extérieure brute (Md\$)	7,17	8,22	8,84	9,56	11,48	12,44	10,35	12,10	10,20	10,56

Sources : WIIW ; (a) : CEE-NU ; \* : janvier-septembre ; \*\* : BERD  
(e) : estimation ; (p) : prévision